FÉLIX BRÉTA
Professeur au Lycée Carnot de Pointe-à-Pitre
(Guadeloupe)

LES SAINTES

(DÉPENDANCES de la GUADELOUPE)

Recueil de Notes
et Observations Générales

LAROSE ÉDITEURS
11, rue Victor-Cousin -- PARIS

LES SAINTES

DU MÊME AUTEUR

Contribution à l'étude des Poissons vénéneux.

FÉLIX BRÉTA
Professeur au Lycée Carnot de Pointe-à-Pitre
(Guadeloupe)

LES SAINTES

(DÉPENDANCES DE LA GUADELOUPE)

Recueil de Notes et Observations Générales

LAROSE EDITEURS
11, rue Victor-Cousin. PARIS
1939

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

MILLE EXEMPLAIRES

J'adresse ici mes vifs remerciements à Monsieur le Professeur Barrabé, Madame Harmangaud, Mademoiselle Palmyre Albert, Madame Marcel Cyrille, Monsieur A. Rospart, Monsieur de K. Madec, Monsieur J. Hazael Massieux.

Je dois aux conseils éclairés des uns, à l'amitié des autres d'avoir pu terminer et faire éditer cette modeste étude laissée inachevée par mon bien cher époux.

E. BRÉTA.

A LA MÉMOIRE
DE MON ÉPOUX FÉLIX BRÉTA

Hommage de ma pieuse admiration pour toute sa vie de travail, de recherches opiniâtres, d'aspiration vers la Vérité.

E. BRÉTA.

FÉLIX BRÉTA

Né à la Baie-Mahault le 19 avril 1872, Félix-Bréta fit au Lycée Carnot, à Pointe à Pitre, toutes ses études. Il y passa, du reste, toute sa vie. Prix d'honneur de Mathématiques et bachelier ès-sciences en 1889, il fut immédiatement nommé Répétiteur.

Grâce à sa qualité essentielle, l'énergie, une énergie sans faiblesse, il acquit vite sur les élèves un ascendant fait de plus d'affection que de contrainte. Dans l'étude dont il était chargé, maître et élèves travaillaient de concert, le maître bien plus que les élèves auxquels il donnait l'exemple. Ce scientifique à l'esprit très ouvert se tourna vers les lettres et se mit à l'étude des langues vivantes, de l'espagnol surtout. Mais le certificat d'espagnol qu'il poursuivait s'obtenait par concours : il s'aperçut qu'il était handicapé par son ignorance du la-

tin ; alors, revenu aux Sciences, il se consacra à l'étude des Sciences naturelles.

Sans hâte, sans guide, et aussi sans renoncer à aucune des fonctions, pour la plupart gratuites quoique absorbantes, dont peu à peu, il avait assumé la responsabilité comme : chef d'orchestre de la Philharmonique, de la Sourdine ; Secrétaire Général de la Fédération ; Secrétaire de la Chambre d'Agriculture ; Président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Carnot, Commissaire régional des Eclaireurs de France, etc..., et, au contraire, tout en s'y dévouant avec ardeur et zèle, il prépara sa licence ès-sciences naturelles qu'il passa en 1916.

Nommé plus tard chargé de cours, puis censeur, il ne négligea pas ses travaux personnels. En 1922, il soumit à l'Administration de la Colonie une carte géologique de la Guadeloupe. En 1926, chargé de mission dans les ports de pêche, il rédigea un rapport documenté et suggestif qui retint l'attention. Aussi lui confia-t-on la direction d'un laboratoire de pêche et de produits maritimes où il se livra à l'étude des empoisonnements par le poisson.

Survint le cyclone de 1928. Chef du Service de l'Instruction publique par intérim, Bréta se trouva en face de difficultés qui semblaient insurmontables ; les écoles, à peu près partout

détruites ou très sérieusement endommagées, le lycée lui-même très éprouvé et devenu quand même le refuge d'une foule de pauvres gens sans asile... En un mois, dans le local du Lycée réparé, fonctionnaient à la fois les classes du Lycée, les classes supérieures des Cours Michelet et des écoles primaires de Pointe à Pitre. Beaucoup plus vite qu'on n'eût osé l'espérer, s'ouvrirent, dans toutes les communes, grâce à des moyens de fortune, en attendant la restauration ou la reconstruction des écoles, des classes où les enfants recevaient l'instruction qui leur était due.

Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1934, puis admis à la retraite, il se retira aux Saintes où il créa un Syndicat d'Initiative très actif, et continua d'étudier ce groupe d'îles si digne d'attention à tant d'égards.

Il a été emporté, à Paris, en mai 1938, par une soudaine et brutale crise cardiaque. S'il s'était vu mourir, il aurait pu se dire que, du temps qui est de l'argent, il n'avait jamais rien gaspillé. Puissent beaucoup de Guadeloupéens, au moment du grand règlement définitif, avoir le droit d'en dire autant !...

J.-N. DE KERMADEC,
Professeur en retraite.

AVANT-PROPOS

Les Saintes !... quelques lambeaux de terre, de la vie et beaucoup de mer tout autour. Des îles-joujoux, charmantes et timides, qui se blottissent, ou mieux, se chevauchent presque les unes les autres pour résister au Grand Océan qui les ronge. Les dire un archipel serait les accroître considérablement et en importance et en étendue.

Imaginez plutôt quelques arpents de terre, maigres matériaux oubliés par la nature, dans la Grande Bleue. Une série bien réduite de petits coins aimables qui, du continent — je veux dire de la Guadeloupe, tout étant relatif — semblent nous faire signe, comme si par votre présence, vous pourriez les faire plus grandes.

Pourquoi ne pas aller les visiter ? Oh, ce ne sera pas bien long. Il en coûtera le courage

d'affronter le « canal » et une seule journée, pense-t-on, suffira pour épuiser leur charme.

Et je pense qu'ainsi, elles vous prendront, à votre tour, les Saintes, comme elles prirent M. Félix Bréta, qui, en retour, leur a donné beaucoup de lui-même.

Professeur au Lycée Carnot — il devait par la suite en assumer les hautes et délicates fonctions de Proviseur — M. Félix Bréta s'en allait aux Saintes pour trouver dans leur paisible séjour une trêve à son épuisant travail. Les congés de Pâques et les grandes vacances le ramenaient aux Saintes ; loin du bruit de la ville, loin des hommes compliqués, il goûtait dans la paix du foyer, les joies de humer l'air du large, de se détendre, de ne penser à rien, de se laisser vivre.

Vie calme, vie simple à l'image de ces îles hospitalières et simples elles-mêmes. A toujours les fréquenter, M. Bréta apprit à les mieux connaître. Observateur né, esprit méthodique, il s'aperçut bien vite que ces îles, ces populations, cette vie réputées simples ne méritaient pas, en ce qu'il peut avoir de péjoratif, ce terme de simple.

Dans ce coin tranquille et calme, M. Bréta, par son sens naturel de l'observation, par le je ne sais quoi qui le poussait à toujours rechercher et à toujours connaître, s'aperçut que

cette simplicité était comme une synthèse heureuse d'une foule de facteurs constructifs de l'homme et de la vie. Car c'est le propre même de la simplicité que de présenter une harmonie pure dans la fusion des composants. Et la lumière blanche, lumière réputée simple, n'est-elle pas le résultat d'une gamme harmonieuse de lumière aux teintes différentes ?

Dans le travail de M. Bréta — un de mes professeurs à qui ces lignes sont un faible hommage de ma gratitude — vous les trouverez bien, ces teintes différentes qui, fondues, font des Saintes, poudre d'îles, un coin aimable et simple.

Dans leur mer qui moutonne, dans leurs barques qui s'envolent, dans leur brise qui chansonne, dans leurs monts, dans leurs prés, dans leurs arbres, dans leurs murs qui attendent, dans leur race qui peine et qui dure, M. Bréta retrouve la beauté, le charme, la bonté : Œuvre simple et harmonieuse.

JOSEPH HAZAEL-MASSIEUX,
Ingénieur Agronome.

EXTRAIT *d'une lettre adressée à M*^{me} FÉLIX BRÉTA
par M. LOUIS BARRABÉ,
Professeur à la Sorbonne,
Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Paris :

« Je suis d'avis que le manuscrit que vous m'avez soumis, et tout particulièrement l'*Etude sur les Saintes*, mérite d'être publié.

« Ce dernier est une petite monographie locale très vivante et très bien documentée qui m'a vivement intéressé.

« Les petites esquisses que vous avez groupées à la fin de cette Etude sont colorées et témoignent de la part de M. Félix Bréta d'une grande sensibilité et d'un talent littéraire certain.

« Vous ne me dites rien de l'illustration de ce travail. Je souhaite que vous puissiez faire éditer la carte des Saintes, car elle serait précieuse pour suivre le texte. »

Paris, 1er *août* 1939.

INTRODUCTION

Les travaux scientifiques sur les Antilles Françaises font généralement défaut. Eloignées des centres d'études, elles n'ont parfois bénéficié que du court passage de hâtifs voyageurs. Alors que l'étude méthodique des autres Antilles Etrangères a été poussée assez loin, qu'on peut se rapporter à de nombreux travaux pour en avoir une idée exacte, nos Antilles se remarquent par l'absence de documents auxquels faire appel pour asseoir un travail complet.

La Martinique, grâce à l'actualité que lui a value en 1902 l'éruption de la Montagne Pelée, de si triste et douloureuse mémoire, a suscité de nombreux travaux tant de savants français qu'étrangers parmi lesquels il faut citer en première ligne la belle monographie

de M. Lacroix sur la Montagne Pelée. Cet ouvrage est le guide le plus sûr pour tous ceux qui s'occupent de la géologie et de la minéralogie des Antilles. Notons aussi l'*Esquisse géologique* de M. Giraud, celle de M. Sainte-Claire Deville.

La Guadeloupe est moins connue et la littérature scientifique la concernant est assez pauvre. Si on veut étudier les îles qui forment ses dépendances, on ne trouve rien. Pourtant, certaines de ces îles sont intéressantes à plus d'un titre et peuvent servir à jeter de précieuses lueurs sur la Guadeloupe elle-même.

C'est cette lacune que nous avons essayé de combler en notant et commentant une série d'observations touchant soit à la géologie, soit à la géographie physique de la Guadeloupe. Ces observations ne pouvant être encore coordonnées de façon à en dégager une vue d'ensemble, nous avons cru utile d'en détacher une des parties les plus complètes.

A plusieurs reprises, nous avons eu occasion de séjourner aux Saintes, nous avons pu y faire pendant les grandes et petites vacances des années 1917, 1918, 1919, toute une série d'observations, y recueillir toute une foule de documents.

C'est le résultat de ces études que nous soumettons à la Faculté.

Nous nous rendons parfaitement compte de leur imperfection. Vivant au loin, hors de l'atmosphère convenable pour l'élaboration d'un tel travail, n'ayant pu, faute de moyens d'investigation, d'instruments, de documents de contrôle, d'ouvrages à consulter, élucider une foule de questions, nous avons dû souvent laisser dans l'imprécision quelques traits qu'il eût été utile de mettre en relief. Nous nous en excusons et prions les Maîtres, à qui nous n'avons pu soumettre nos vues et nos impressions en temps opportun, de vouloir bien considérer les difficultés rencontrées à travailler seul, loin de tout centre d'études.

Indépendamment de l'intérêt scientifique qui peut s'attacher à leur étude, les Saintes sont intéressantes à cause de la variété des paysages, du pittoresque qui s'en dégage, de quelque point de vue où l'on se place pour les considérer.

Certaines côtes déchiquetées, certains sous bois — trop rares hélas — certaines landes arides rappellent, à s'y méprendre, bien des coins de Bretagne. Et de pouvoir, si loin, goûter l'illusion de « la doulce France » a été un charme de plus dans cette étude qui, nous l'espérons, aidera à faire connaître à tous ceux qui se rendent aux Antilles, et surtout aux Guadeloupéens eux-mêmes, cette « terre qui meurt »

et qui reflète dans les eaux bleues qui l'enserrent, tant de poésie, tant de beauté, et aussi tant de sujets de profondes méditations.

Nous exprimons nos remerciements sincères à tous ceux qui, d'une façon quelconque, nous ont facilité ce travail.

F. B.



Cliché Le Bihan

Terre de Haut. — Le Bourg vu de la route du Fort

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

LEUR POSITION. GÉNÉRALITÉS. GÉOGRAPHIE. LES ILOTS. LEUR ENSEMBLE. LE RECUL DES COTES. LE PLATEAU CONTINENTAL

L'Archipel des Saintes, situé dans la Mer des Antilles, à 12 kilomètres Sud de la Guadeloupe, s'étend sur un plateau sous-marin de 250 mètres environ.

Il se compose de six îlots : *Terre-d'en-Haut*, *Terre-d'en-Bas*, l'*Ilet à Cabrits*, *Grand Ilet*, *Paté*, *Les Percées*, *Redonde* et *la Coche*.

Ces îles représentent le résidu d'un massif reposant sur un seuil continental de 55 mètres environ de profondeur moyenne.

Aucun de ceux qui se sont occupés de la Géologie des Antilles ne fait mention de la position des Saintes. Moreau de Jonnes qui avait pressenti le classement qui devait être fait de cette région en trois zones distinctes,

les laisse de côté. Sainte-Claire Deville y a recueilli des échantillons qui existent actuellement au Muséum d'Histoire Naturelle. Dans ses remarquables travaux de synthèse sur « *La Face de la Terre* », le grand géologue Suess ne les cite pas dans sa classification déduite des travaux de Molengraf. Seul, M. Lacroix, au cours de sa magistrale monographie sur la *Montagne Pelée*, les place dans la zone moyenne des Antilles, qui comprend aussi *Saint-Barthélemy*, *Antigue*, *Grande-Terre* de Guadeloupe, *Désirade*, *Marie-Galante*, toutes îles où l'on trouve un soubassement volcanique supportant des formations madréporiques dont les plus anciennes datent du Nummulitique.

Aux Saintes cependant, on ne trouve aucune trace de ces éléments coralligènes anciens. Tout le groupe d'îles ne comporte que des produits d'activité volcanique.

La superficie totale de ces îles est de 1.422 hectares. A de rares exceptions, les matériaux de projection ont disparu. Peu de blocs isolés ; lapilli-cinérites. Ce qui existe provient de la désagrégation des coulées et dômes.

Ce massif, en raison de sa situation excentrique par rapport à la *Basse-Terre*, soumis directement aux courants créés par l'alizé venant du Nord-Est, a subi de profondes modifications. Formé de parties hétérogènes, il a été

attaqué dans ses parties les plus meubles et plusieurs baies et anses ne sont que le résultat de la désagrégation des brèches volcaniques qui les occupaient primitivement.

D'autre part, on trouve de nombreuses traces de mouvements diastrophiques. On peut les voir tout le long du *Mouillage (Terre-de-Haut)* sur les diverses pointes qui s'avancent dans la mer avec une pente allant, dans de nombreux cas, jusqu'à 90°.

Si on fait entrer en ligne de compte la sécheresse intense qui sévit sur ces îles et la désagrégation vigoureuse dont toutes les roches sont l'objet après avoir subi l'action solaire, on ne s'étonnera pas du morcellement du massif primitif des *Saintes*.

L'émersion du massif des *Saintes* a eu une plus grande amplitude et les actions climatériques ont été autrefois bien plus considérables. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer la disparition d'une grande partie de la *brèche de Morel*.

En admettant avec M. Lacroix que les Saintes se trouvent dans la zone moyenne, on s'expliquerait ainsi qu'on ne trouve pas de calcaires ou de sédiments comme à la *Grande-Terre*, ceux-ci ayant disparu par les actions atmosphériques ou climatériques ; ou bien les *Saintes* n'auraient pas participé au mouve-

ment d'immersion des autres îles de la zone moyenne.

L'examen de la carte montre que dans les divers îlots les pointes se font vis-à-vis.

La *Pointe-Plate* de *Grand-Ilet* semble attirée par *Redonde* qui appartient incontestablement à la *Terre-d'en-Haut* dont elle n'est séparée que par des profondeurs de 20 mètres et dont nous pouvons avoir une idée de la formation en examinant le *Pain de Sucre (Terre-de-Haut)*, lié à la terre seulement par des terres basses, sableuses qui ont été déjà balayées par les vagues pendant certains cyclones. Les deux anses *Devant* et *Pain de Sucre*, en s'incurvant, ne tarderont pas à réunir leurs convexités et le *Pain de Sucre*, isolé, sera exactement dans la même situation que *Redonde* actuellement.

Il est aisé, d'autre part, de constater l'existence de traits d'union entre *Grand Ilet* et *La Coche*.

A l'Ouest de *Grand Ilet*, on trouve les restes non équivoques d'un *morne* (1) en voie de disparition qui a laissé toute une ligne de rochers surnommés « Les Quilles » dans la direction du Nord et vers l'Ouest, des roches submergées qui s'avancent vers « La Coche », rocher en forme de croissant, creusé intérieure-

(1) Elévations variant de 40 à 300 mètres.



Cliché Sébastien.

Terre-de-Haut. — Le Bourg



Cliché Bréta.

Les Quilles et la Passe des Dames

ment de galeries, surtout dans la partie ouest.

Puis « Les Augustins » continuent la ligne qui s'avance vers la base du *Morne Paquet* à Terre-de-Bas.

Un mouvement d'émersion de peu d'amplitude suffirait à changer entièrement la configuration de l'archipel des Saintes. Avant qu'il ait atteint 10 mètres *Redonde* serait rattaché au massif du *Chameau*, la *Baleine de Terre* au *Morne à Myr* et les *Roches Percées* à la *Grosse Pointe* en même temps que s'opérerait le comblement partiel de la *Baie de Pont-Pierre* jusqu'en face de la *Grosse-Roche.* Si ce mouvement atteignait 12 mètres, *Grand Ilet, la Coche, les Augustins* formeraient une seule île et *le Paté* se relierait à *Terre-de-Bas.*

A plus de 20 mètres la jonction de l'*Ilet à Cabrits* à *Terre-de-Haut* serait accomplie par la *Pointe Sable,* le *Haut-Fonds* et *la Tête Rouge* ; les deux *Baleines* reliées au *Morne à Myr,* la *Baie de Pont-Pierre* serait entièrement comblée, celle du *Marigot* aussi jusqu'à la Pointe de la *Vieille Anse* ; et la ligne du rivage de Grande Anse reculée jusqu'à 1.500 mètres au large.

L'émersion à 10 mètres augmenterait légèrement la superficie des îles. Il n'en serait pas de même avec celle à 20 mètres et par suite des diverses soudures que nous avons constatées.

Au delà d'une trentaine de mètres, toutes les îles seraient par émersion reliées en un seul bloc.

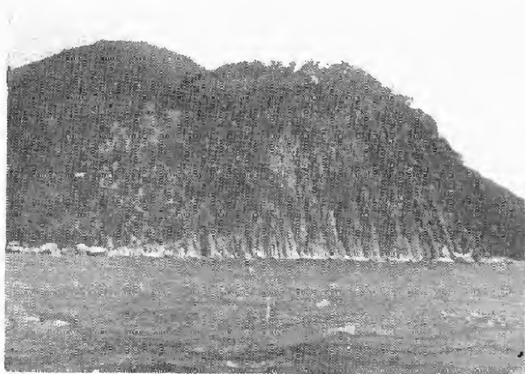
Sur la colonne surgissant des profondeurs de 250 mètres, il a existé des formations inconnues qui ont été désagrégées et ont finalement donné une sorte de petite pénéplaine avec des dénivellations d'une vingtaine de mètres environ. C'est sur cette pénéplaine que se sont édifiées les formations volcaniques actuelles, lesquelles ont débuté par des éruptions sous-marines se produisant au moins à 110 mètres de profondeur.

Une émersion de 150 mètres a tout ramené au niveau de la mer puis, l'attaque par les vagues se produisant simultanément avec un mouvement positif, a produit une partie de la topographie actuelle, car il y a eu des actions de fumerolles et d'autres éruptions postérieures.



Cliché Sébastien.

Terre-de-Haut vue du Chameau



Cliché Bréta.

Le Pain de Sucre (*face ouest*)

ÉTUDE PARTICULIÈRE DE TERRE-DE-HAUT, TERRE-DE-BAS

TERRE-DE-HAUT

TERRE-DE-HAUT, découpée par la mer, semblable à quelque *Phylloptéryx eques* géant échoué dans les algues, au milieu de la Mer Antillaise, mesure 452 hectares et est située à 22 km. 500 de Basse-Terre.

Son ossature est immergée à cause de la fissuration de l'île. Massif sous-marin dont le *Morne Napoléon* représente le dernier résidu. Sédimentation argileuse assez considérable au pied du Morne, près de la dernière maison du bourg, provenant de l'émersion et de l'émission à l'air libre des déjections volcaniques. Même résidu à l'*Ilet à Cabrits*. Ces argiles n'ont pu se déposer qu'après l'émission du Morne.

« Je me les sers moi-même avec assez de verve
« Mais je ne permets pas qu'un autre me les
[serve. »

Le Massif du Nord est représenté par *Morel* et *Portail*, brèche émise pendant l'immersion.

Le *Chameau*, 316 mètres a été également émis pendant l'immersion. A son sommet, se trouve *La Tour Modèle*, 20 mètres de hauteur, 15° 51' 32" latitude Nord et 63° 55' 27" longitude Ouest (Paris).

Chiffres relevés à la boussole en partant du sommet du *Chameau* et en suivant les lacets de la route qui va au bourg :

Directions : 30 50 20 280 80 20 220 160
40 300 290 280 300

Plongements : 20 0, 20 N, 20 S, 20 0, 30 SO,
20 SE, 25 E, 40 SE, 20 NO

On constate souvent la disparition des brèches sans en trouver les matériaux constitutifs. On ne trouve presque plus de roches aux Saintes ; beaucoup ont été employées pour les constructions : *Fort Napoléon*, Caserne, Hôpital, batteries, murs de pierres sèches.

L'action de désagrégation se continue actuellement. *Pain de Sucre*, cône adventif, deviendra comme *Redonde*, s'il n'a pas disparu avant, parce que déboisé et fendu en deux à cause de l'exploitation des carrières pour les construc-



Cliché Breta.

Le Pain de Sucre (*face nord*)



Cliché Breta.

Le Pain de Sucre (*base*)

tions, particulièrement du *Fort Napoléon* et des Citernes.

L'isthme qui relie le *Morne Rodriguez* à *Grande Anse* disparaîtra, donnant naissance à une île.

Lors des tempêtes la mer franchit les dunes de Grande Anse, envahit les terrains bas, les sables jusqu'au Cimetière ; un phénomène peut la faire arriver jusqu'au pied du *Morne de la Chapelle* d'où elle n'aurait qu'un léger travail à faire pour atteindre le *Mouillage* et opérer sa séparation complète d'avec le *Fonds-de-Curé*.

A Terre-de-Haut, les points culminants sont : Le *Chameau* (316 mètres) ; le *Morne Piton* (140 mètres) ; le *Morne Morel* (130 mètres) ; le *Morne à Myr* ou *Morne Napoléon* (110 mètres); le *Morne Rouge* (100 mètres) et le *Morne à Craie* (80 mètres).

TERRE-DE-BAS

TERRE-DE-BAS — 945 hectares — plus grande largeur 3.300 mètres — 3.600 mètres du Nord au Sud — à 18 kilomètres 700 de Basse-Terre.

De formation moins ancienne, Terre-de-Bas offre un intérêt moindre comme forme de terrain et au point de vue géographique. Elle

ne présente pas de formes de décomposition ni physique ni chimique.

Pointe Sud en forme d'éperon de navire. Haut Plateau accessible par les *anses* ; partout ailleurs falaises. Autour du bourg, *Mornes du Père Jean-Baptiste*, *Morne Questel*, *l'Abyme*, *Morne Déjel*, *Morne Paquet* (284 mètres), Coulée de la Grande Ravine et la Vigie. A Grande Baie, ruines de briqueteries, poteries.

A l'*Anse des Muriers* et *Grand'Anse*, roches avec cristaux de quartz. Il faut observer en beaucoup d'endroits les résultats d'un refroidissement brusque. Lors des éruptions, ces endroits étaient immergés. Au-dessus de ces formations, on trouve des roches à éléments cristallisés.

Le Plateau des Petites Anses, à une altitude de 70 mètres, est en forme de cuvette entourée de hauteurs et ayant comme sorties la *Grand'-Ravine*, la *Route du Bord-de-Mer* et la *Coulée* derrière le *Morne Questel*. Pluies très fréquentes, couche de terre arable assez épaisse provenant des mornes environnants. On trouve également de la terre arable à l'*Anse des Muriers et* à *Grand'Anse*.

GÉOLOGIE ET PÉTROGRAPHIE

RECUEIL DE NOTES ET D'OBSERVATIONS LAISSÉES INACHEVÉES

Débris irréguliers de deux volcans placés sur le même alignement que les foyers de la Guadeloupe. (DELAVAUD.)

Deux volcans qui se sont éteints avant que les déjections aient eu le temps de combler les passes. (DUSS.)

On trouve du gypse. (MOREAU DE JONNES.)

La rade, cratère démantelé du volcan oriental. (BALLET.)

Route du Fort. — Roches volcaniques diaclasées Nord-Sud 20° de la verticale prolongement ouest. Schistosité face l'*Ilet à Cabris.*

Grande-Anse. — 1. Niveau rappelle *bord-de-Mer (Trois-Rivières).*

2. Niveau constitué par roches volcaniques

très altérées ; décomposition de la base au sommet du morne Rouge d'où proviennent les blocs éboulés.

Route du Chameau. — Nombreux blocs éboulés le long des pentes. Massif paraît de constitution homogène, nombreuses dislocations, plusieurs directions et plongements. Roche débitée en petits fragments ; influences tectoniques considérables ou influence de la température.

Orgues du Pain de Sucre. — Brèche à la base, roche leucocrate.

A la surface des roches volcaniques altérées de *Grande-Anse* et de l'*Anse à Gillot*, dépôts de cristaux de gypse.

« L'archipel des Saintes dérive d'un seul îlot que les influences tectoniques ont disloqué ; les eaux d'infiltration, la sécheresse ont agi dans les diaclases, décomposé les roches volcaniques dont les courants marins ont emporté les matériaux meubles. »

« Cela semble confirmé par l'examen des profondeurs qui, entre les îles, ne dépassent pas 30 mètres, et la nature du fond de la mer qui, en beaucoup d'endroits, est rocheux. » (Notes de Ploix et Gaspari.)

A *Pont-Pierre*, à la base, brèche d'explosion qui paraît semblable à celle inférieure du bord de la mer des Trois-Rivières. Au-dessus,



Cliché Le Bihan.

La baie du Marigot



Grande Anse. La plage et les dunes

brèche volcanique et blocs éboulés provenant du *Morne Morel.* Parfois, du côté nord, alternance de brèche, lapillis, cinérites, grosse brèche. Tout le long de la Baie de *Pont-Pierre,* sur l'îlot, Les Roches Percées, au Marigot, côté est, on trouve la même brèche avec les mêmes éléments. Elle provient, semble-t-il, du *Morne Morel,* et on trouve presque partout des ségrégations grenues formant saillie sur la masse porphyritique.

La disjonction en colonnes s'observe sur les flancs du *Morne Morel* qui surplombent à l'est la baie du Marigot et sur certaines parties *du Chameau.* Elle est particulièrement remarquable au *Pain de Sucre.*

La *Baie du Marigot* se trouve creusée à la séparation de la *brèche Morel* et de la coulée du *Morne du Fort,* antérieure à la brèche qui a laissé pour témoins le *Gros Rocher* en forme de burg féodal ou de tour fortifiée, et la *Roche à Mauves.*

A *Grande-Anse,* vers *Jalonne,* on trouve de nombreuses diaclases se croisant dans toutes les directions ; beaucoup sont orientées Nord-Sud et à plongement vertical. La roche est très altérée et contient de nombreux et volumineux cristaux de gypse ; il est presque impossible de trouver un échantillon intact et de larges pans de terre de plusieurs mètres cubes se détachent de la falaise.

Nous avons parcouru l'archipel des Saintes dans tous les sens et nous n'avons jamais trouvé trace de terrain sédimentaire, mais uniquement des roches volcaniques plus ou moins intactes, et la plupart du temps, fort diaclasées ou décomposées.

M. Lacroix place les *Saintes* dans la zone moyenne des Antilles avec la Grande-Terre et Marie-Galante qui sont en partie sédimentaires ; il serait intéressant de connaître les raisons de cette classification.

La grande altération des roches des Saintes provient des nombreuses diaclases qui sillonnent en tous les sens les masses volcaniques, de l'ardeur du climat, et de la température de l'eau de mer dont le clapotis laisse des bandes blanches au pied de certains mornes. Ce fait est surtout remarquable au *Pain de Sucre*, au *Paté*, à l'*Ilet à Cabris*.

Il faut aussi faire entrer en ligne de compte la présence de fumerolles volcaniques qui ont dû fonctionner dans la partie centrale de *Terre-de-Haut* et amener la décomposition totale qu'on y remarque.

Sur le versant Nord du *Morne Rouge*, la terre ne serait-elle pas de la latérite ? Les pierres sont rouges là où elles sont en contact avec des radicelles, et blanches au contact de l'air. On peut observer toutes les variétés de

coloris du blanc au rouge brique; il en est ainsi dans toute la zone centrale de *Terre-de-Haut.*

D'après M. Lacroix, les roches volcaniques des Saintes se divisent ainsi :

« Les échantillons qui proviennent de l'*Ilet* « *à Cabris,* du *Grand Ilet* et de la *Terre-d'en* « *Haut* sont constitués par des Andésites à « hyperstène du type de celles de la Guade- « loupe : une Perlite, analogue à celle de la « *Rivière Madame (Sainte-Rose),* provient d'une « petite anse située au voisinage de la grande « baie de *Terre-d'en-Haut.* Une roche analogue « forme le sommet des *Deux-Mamelles* dans la « même île, son verre renferme une grande « quantité de ponctuations ferrugineuses, il « ne possède pas de cassures perlitiques, mais « il est riche en éponges de quartz globulaire ; « j'ai observé ce minéral sous la même forme « dans une andésite à hyperstène et augite du « pied de cette montagne. »

Enfin, de la *Terre-d'En-Bas* et de l'*îlot du Paté* proviennent des échantillons d'une andésilabradorite à augite et hornblende (résorbée) renfermant parfois (le Paté) un peu de quartz bipyramidé : cette roche est à comparer à la dacite à hornblende de Saint-Eustache, mais le quartz y paraît moins abondant.

Idées sur la formation des Saintes en 1918

Première éruption a donné : *Morne Rouge, Morne Chapelle, Morne Courbaril, Morne Cajou,* bords *anse à Gillot,* tous terrains très altérés

Deuxième éruption a donné la *brèche de Morel.*

Mais la masse volcanique intacte à l'*anse à Gillot,* se décompose peu à peu en allant vers l'*anse Galets.* La décomposition rapide n'a-t-elle lieu que là où les vagues viennent déferler lors des tempêtes ?

A Jalonne, la masse est entièrement altérée de haut en bas. Il faut faire intervenir les effets de fumerolles qui auraient donné le gypse inclus dans tous ces terrains.

Souvent, comme par exemple sur les flancs de la *Montagne Pelée,* l'altération subie par les roches au voisinage des fumerolles est due tout entière à l'action de l'acide sulfurique produit par l'oxydation de l'hydrogène sulfuré au voisinage de l'air. La labradorite est transformée par places en une masse pâteuse formée par un mélange d'opale et d'une sorte d'halloysite, imprégnée de sulfates solubles. Ceux-ci sont quelquefois associés à du gypse.

GÉOLOGIE

Terre-de-Haut

A *Pont-Pierre*, brèche volcanique avec parfois ségrégations.

Tout le *Morne Morel*, brèche volcanique.

A l'Ouest de la *Baie du Marigot*, brèche, puis coulée ; plusieurs alternances. Toute la partie Nord, brèche jusqu'au *Morne Napoléon*, coulée perlitique, puis autre roche (?).

Anse Rodriguez bordée à l'ouest par le créteau de *Rodriguez* qui aboutit à l'Anse. *La Roche à Craie* (140 mètres), fait partie du *créteau de Fourmi*. A l'anse, filons de fer, diaclases, pas de gypse.

Grand Souffleur, roches intactes très rares.

Morne du Docteur Poumeau, pas de roche intacte, elle semble être la même andésite que dans les autres parties de l'île.

Morne à Gaston.

Anse Figuier vers Redonde par les pentes du *Chameau* et les falaises de la côte. Sur un certain parcours, brèche et partout gros blocs éboulés avec ségrégations. Au bord de mer, en face Redonde, roches semblables au *Pain de Sucre*. Excursion difficile.

La plupart des « mornes » des Saintes (Terre-

de-Haut) se présentent avec des pentes de 45 degrés, profil d'équilibre, ou en dômes arrondis, formes séniles et usées.

« Les montagnes des Saintes présentent des formes arrondies ; l'absence de tout cirque et de toute trace d'activité volcanique les distingue nettement des montagnes de la Guadeloupe. » (Caspari.)

Les salines du *Marigot* et de *Grande-Anse* sont au niveau de la mer et seront submergées avant peu. La première subsiste encore à cause de la mer calme de la *Baie du Marigot* ; la deuxième est formée par la ligne des dunes de *Grande-Anse*.

La *baie du Marigot*, avec un petit fond de boue n'a pas plus de 4 mètres jusqu'en face de la pointe de la *Vieille-Anse* ; ensuite 22 mètres.

Le *Morne Boisjoli* paraît avoir un premier niveau compact qui serait contemporain du Chameau, et qui se distingue en certains endroits, blanchâtre sous une brèche volcanique rougeâtre avec des ségrégations. Pourrait-on le rattacher à *Terre-de-Bas* ?

Les Roches Percées, trois échantillons intéressants ; beaux exemples de désagrégation en boule, magnifique vue sur la falaise de la *Grosse-Pointe* qui semble un décor de théâtre : brèche volcanique conforme aux prévisions.

Sorte de dyke de roches blanchâtres émer-

geant de dessous la brèche volcanique et ayant environ 80 centimètres de diamètre ; falaises grandioses vers l'est et sorte de recul. Levée de sable à la pointe vers la terre. Interférence des vagues venant de la baie et du large. Gros galets surmontés par colonnes de brèches : « Maçonne bon Dieu » à la côte : sables blancs et noirs.

Il n'y a aucune indication qui permette de dater les formations des Saintes, on n'y trouve aucun fossile. Faut-il rapporter ces éruptions aux premières de la *Guadeloupe (Sainte-Rose)* qui, comme celles de la *Martinique*, seraient de l'*Aquitanien*, ou les synchroniser avec celles de la Désirade ?

Sur un plateau sous-marin de 250 mètres de profondeur moyenne environ, s'élève une colonne de 210 mètres de hauteur au haut de laquelle se trouve le plateau continental des Saintes dont les profondeurs varient entre 13 et 58 mètres et qui est très développé à l'Est ; la profondeur se maintient aux environs de 25 mètres entre les îles. C'est sur ce plateau, de constitution géologique inconnue, que reposent les îles des Saintes. Elles sont de constitution essentiellement volcanique, et, au cours de nos recherches, nous n'avons jamais pu y découvrir la moindre trace de terrain sédimentaire.

« Pratiquement, il ne semble pas que les « vagues exercent une action sensible au-dessous « de 50 mètres. » (DE MARTONNE.)

Toutes les parties meubles, brèches cinéritiques, cendres, ont été enlevées par l'érosion et transportées en pleine mer.

Terre-de-Haut a formé un premier système qui, par désagrégation, a été réduit partout à une centaine de mètres de hauteur (altitude ramenée au niveau actuel de la mer) et qui s'étendait par la *Tête Rouge* et l'*Anse Galets* jusqu'à la *Pointe Boisjoli*. Ce système a été recouvert en partie par un autre système *(Terre-de-Bas* ou *Grand-Ilet)* dont fait partie le Chameau. La séparation se trouve dans la coulée en face de la *Tête Rouge* où une compensation des reliefs par suite d'éboulements et d'éléments meubles empêche de voir la séparation.

Par la route du *Chameau* on trouve une petite brèche jusque vers une centaine de mètres d'altitude, puis une coulée.

1° *Partie Nord-Est de Terre-de-Haut.*

Par le *Morne Morel* à la *Pointe du Vent* et au *Grand Gouffre*, séparation de la brèche éruptive *de Morel* avec la brèche d'explosion à grosses bombes du Nord.

Par *Anse Galets à Pain de Sucre* ; limites et échantillons de la brèche boueuse ; échantillon



Grand-Ilet. — Levée de Galets



(Cliché Bréta...)

La Coche. — Blocs éboulés

de la roche qui se transforme en sulfate de calcium (Ca SO_4) et de celle de la coulée du *Chameau*. A la base du *Pain de Sucre*, brèche à éléments plats superposés, sans ciment, brèche d'écroulement d'une aiguille ou d'un dôme d'extrusion de 45 mètres de hauteur.

2° *Partie Sud-Ouest de Terre-de-Haut*.

Par la côte à marée basse jusqu'au morne *Boisjoli*. A l'anse *Galets* et depuis l'*anse à Gillot*, roches altérées avec $CASO_4$ (Sulfate de calcium), puis brèche d'écroulement, blocs anguleux dans une sorte d'argile encuite, brèche d'explosion avec lapillis, cristaux, cinérites, etc...

Coulée, d'une roche identique à celle du *Chameau* avec diaclases orientées N-S, pente E-O, belles décompositions en boule, oxyde de fer.

De l'*Anse à Cointre* à la *Pointe Boisjoli*, coulée décomposition en boule, à la Pointe *Boisjoli*, brèche avec quelques gros éléments.

Constaté la séparation des deux systèmes et leur superposition de la *Tête Rouge* à l'*Anse Figuier* et de l'*Anse Crawen* à l'*Anse à Cointre*. Sur le chemin pour aller à *Boisjoli* superbe bloc absolument sphérique de 75 centimètres de diamètre. Blocs éboulés du *Chameau*.

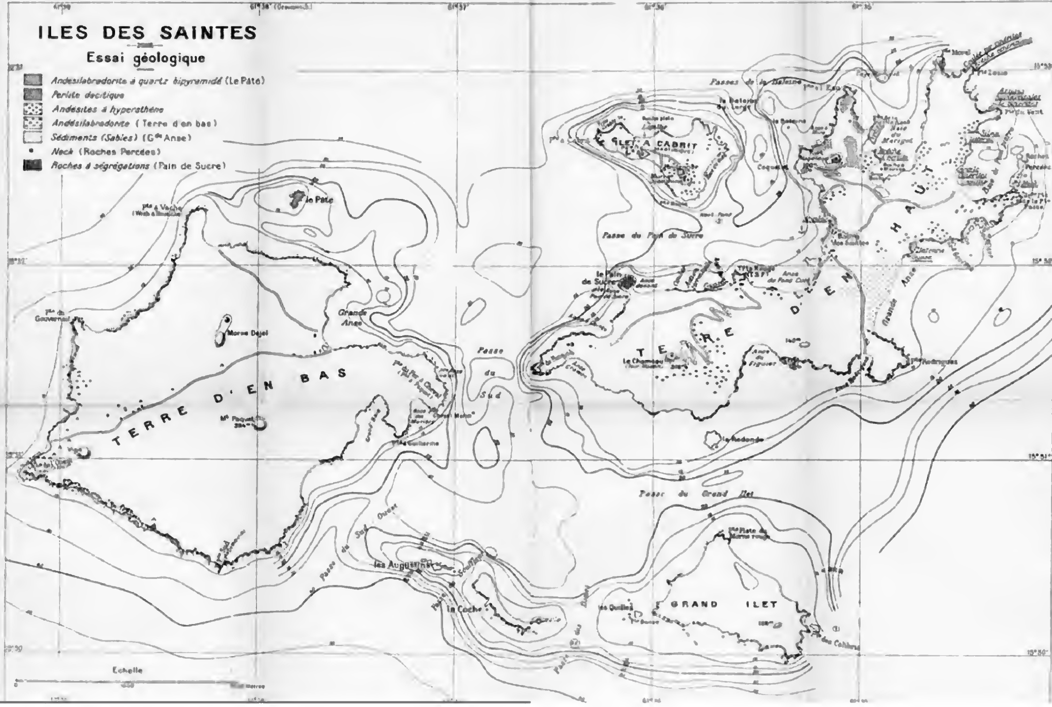
La roche recueillie à *Boisjoli* a une assez grande ressemblance avec celle de la *Coche* ; elle dif-

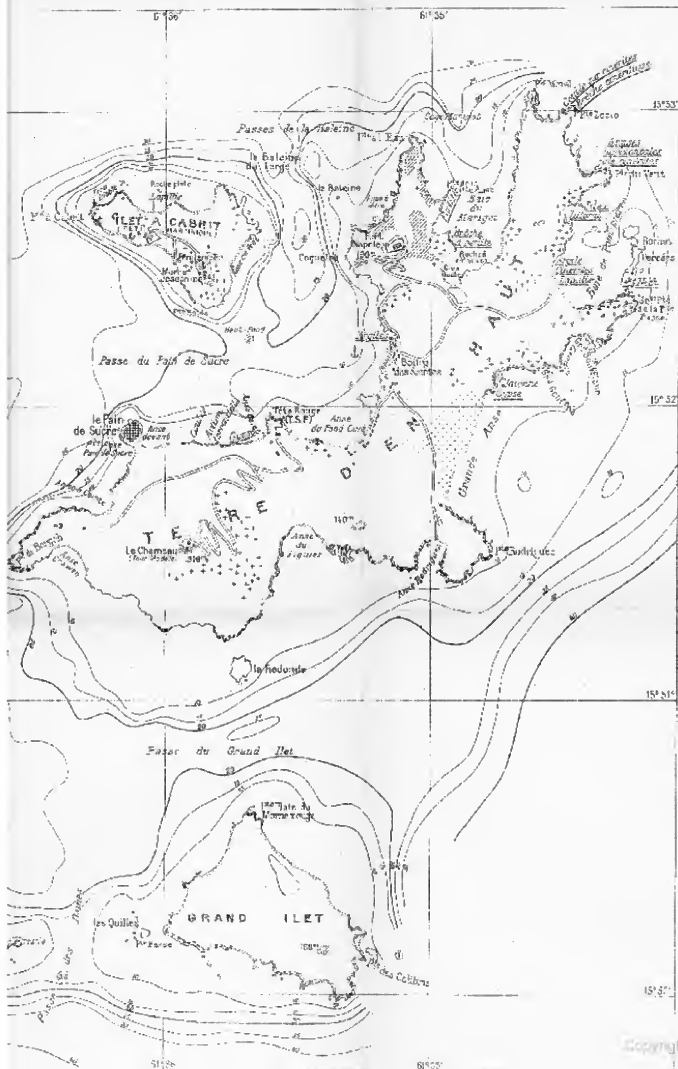
fère en tous cas des autres échantillons recueillis à *Terre-de-Haut*.

Du *Marigot* à la *Pointe Vieille-Anse*, nombreux blocs de perlite sur la plage, puis coulée diaclasée. Sous la batterie, brèche explosive postérieure à la coulée, bombes de toutes dimensions, de textures diverses, mesurant plusieurs mètres cubes. Violentes explosions pour lancer de telles masses. La brèche se continue jusqu'au commencement de la *Vieille-Anse*, puis on trouve une plage de sable sur laquelle il y a de temps en temps la même brèche et des blocs de grosses dimensions. Une texture qui se rapproche de celle de l'*Anse à Gillot*, et il y a un grand nombre d'intermédiaires entre cette dernière texture et la Perlite. A la *Pointe Vieille-Anse*, coulée de Perlite qui se continue le long de la côte.

Toutes ces roches, et semble-t-il, toutes celles de Terre-de-Haut et annexes proviennent d'un même magma qui, émis dans des conditions différentes de refroidissement, a donné ces textures.

A la *Pointe Portail* perlite sur toutes les pentes du *Morne Napoléon*, ensuite brèche *Morel* aux deux petites éminences. A *Boisneuf* séparation de la Perlite à l'est et de la brèche à l'ouest. Gros blocs arrondis, décomposition en boule, projection intense. Toute la partie Nord de ce


ILES DES SAINTES
Essai géologique
Andésilabradorite à quartz bipyramidé (Le Pâté)
Perlite dacitique
Andésites à hypersthène
Andésilabradorite (Terre d'en bas)
Sédiments (Sables) (Gde Anse)
Neck (Roches Percées)
Roches à ségrégations (Pain de Sucre)
TERRE D'EN BAS
TERRE D'EN HAUT
ILET A CABRIT
GRAND ILET
le Pâté
Grande Anse
Passe du Sud
Passe du Pain de Sucre
Passe du Grand Ilet
Passe du Sud Ouest
les Augustins
la Coche
le Pain de Sucre
la Redonde
Passes de la Baleine
Echelle



61°35'
15°53'
Passes de la Baleine
la Baleine du Large
la Baleine
ILET A CABRIT
Passe du Pain de Sucre
le Pain de Sucre
Tête Rouge (T.S.F.)
Anse du Fond Curé
15°52'
T E R R E D E H A U T
Grande Anse
Le Chameau
Anse Rodrigue
Pte Rodrigues
la Redonde
15°51'
Passe du Grand Ilet
GRAND ILET
les Quilles
Pte des Colibris
15°50'
61°35'

promontoire est une brèche en tous points semblable à celle de Morel; il y a des ségrégations.

Au *Fonds Morel* par la côte, séparation de la brèche de Morel et des coulées qui lui font suite dans le Nord et qui surmontent une brèche d'apparence cinéritique.

A la *Pointe Zozio* par le Fonds Morel, brèche en grande partie cinéritique surmontée par de grosses bombes à ségrégations dont quelques-unes de plusieurs mètres cubes. Diverses pointes des environs sont formées par des produits de projection surmontés par une coulée. Sur le versant ouest donnant sur la baie du *Marigot*, amoncellement de gros blocs; le tout semble provenir de *Morel* ou d'une petite éminence plus au Nord. En allant vers la *Pointe du Vent* on trouve des assises horizontales de cinérites.

A l'entrée de la *Baie de Pont-Pierre* on peut distinguer une première brèche cinéritique surmontée par la brèche de Morel.

Au *Grand Gouffre* de *Pont-Pierre* par la baie et la *Grosse Roche*, Anse à Chaux, petite plage avec cordon littoral formé de silex roulé provenant, dit-on, d'un navire qui a fait naufrage dans ces parages ; roches madréporiques, puis belle plate-forme littorale se continuant vers la *Pointe du Vent* jusqu'à une arche formée dans la brèche et sous laquelle pénètrent les

vagues par un canal de deux mètres de largeur. Partout la même brèche de Morel. Près de l'arcade, la roche est percée à jour par de nombreux trous où l'eau bruit quand la vague s'engouffre sous la plate-forme. Attaque vigoureuse de la brèche : les éléments sont en relief. A l'Anse à Chaux, la brèche s'éloigne du rivage. N'est-ce pas là que se trouve la séparation des deux brèches volcanique et cinéritique ?

Après la saline du *Marigot*, en allant vers Pont-Pierre, on trouve un petit monticule surmonté de quelques mètres cubes de brèche volcanique. Dans toute cette partie de l'île, on trouve aussi épars des lambeaux de brèche qui montrent l'extension considérable de cette formation lors de son émission.

La Craie des Saintes (Terre-de-Haut) n'est autre chose que du *Kaolin*. Le gisement se trouve sur le *Morne à Craie* au versant sud à 30 mètres environ du sommet. Il est constitué par des morceaux d'andésite qui ont subi une transformation plus ou moins complète et qui sont de couleur blanche, grise ou jaune. Ces fragments généralement enveloppés par les radicelles des plantes qui y sont étroitement appliquées, sont disséminés au sein de la terre végétale : le sous-sol rocheux que l'on peut atteindre à 50 centimètres environ de profondeur n'est pas kaolinisé.



Cliché Brète.

Les Roches Percées



Cliché Sébastien.

L'Ilet à Cabrits

C'est donc la désagrégation superficielle due à la sécheresse et au soleil qui a donné ces fragments : ceux-ci au sein de la terre végétale, composée presque entièrement d'humus, ont fourni leurs éléments potassique, sodique et calcique, dissous également aux plantes ; l'eau a dissous et entraîné les éléments ferrugineux : le silicate d'aluminium hydraté subsiste seul finalement.

ILET A CABRIS

A l'Anse du *Petit-Etang*, galets provenant d'une brèche et d'une coulée très diaclasée vers *Ti-Charlie*. Brèche volcanique sur tout le chemin du *Pénitencier*.

Vers Ti-Charlie brèche surmontée par une coulée ; le rocher de Ti-Charlie est aussi constitué de la même façon.

On trouve la brèche volcanique au *Petit-Etang* et il semble que la *Roche Plate* en fasse partie. Sur la côte Est par les *Bananiers* et le *Petit Jardin*, la brèche continue jusqu'à la Pointe du Vent où on la voit sur 15 mètres d'épaisseur surmontée par un lambeau de coulée de 5 mètres environ.

Anse à chaux, brèche à pouzzolane et lapillis.

Morne du Pénitencier ou *Joséphine* (90 mètres),

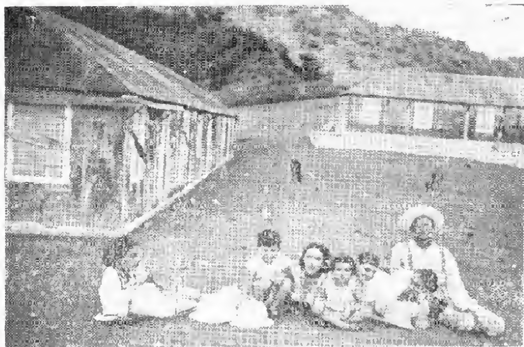
brèche volcanique ; il semble qu'au sommet, près des bâtiments, elle soit surmontée par une coulée.

Le *Morne du Lazaret* ou *Morne à Cabris* (70 mètres), est une coulée.

En longeant la côte en canot, la même coulée se continue jusqu'au *Trou à Diable*, et à la *Pointe à Cabris* on trouve deux énormes blocs éboulés de brèche volcanique. Le chemin qui va du bord de mer au *Lazaret* est tout entier sur la coulée ; on y trouve ça et là des lambeaux de brèche du *Pénitencier*.

Le Rocher de *Ti-Charlie* est une brèche volcanique surmontée en certains endroits par des débris de coulée qui se trouvent aussi dans la mer avoisinante. Dans le Nord, falaise abrupte dans la coulée qui, très diaclasée au *Petit-Etang*, surmonte une brèche aussi volcanique. Près du rivage, brèche d'alluvions. Toutes ces roches ont une tendance perlitique ; on rencontre aussi de vraies perlites. Il y a également beaucoup de roches zonées avec des rainures. Dans les parties basses du *Pénitencier*, notamment vers le bâtiment inférieur, on trouve des Perlites. Ceci est à rapprocher des observations faites au *Morne du Fort*.

La brèche du *Pénitencier* est postérieure à ces formations ; elle est à gros éléments en allant vers l'*Anse à Chaux*.



Cliché Bréta.

L'Ilet à Cabrits — Au Lazaret



Cliché Bréta.

Terre-de-Bas. — Les Petites Anses, le Bourg

Au Pénitencier, ruines, énergie, argent dépensé, tout se perd : murs et planches. Belle végétation de savonnettes, le bois sert surtout à monter les nasses. Disparu par suite de la concession donnée à Michaux en 1919.

Morne à *Cabris*, 70 mètres.

Morne Joséphine, 90 mètres.

Déboisement de toute la côte, on ne laisse que les boisettes. *Anse à Chaux*, brèche à pouzzolane et lapillis. Chemin pavé pour y arriver.

Pointe Bombarde percée de grottes. Brèche d'explosion, puis coulée comme à Morel, puis brèche volcanique Morel.

Terre-de-Bas

Par le Sud aux Petites Anses, alternance de brèches et de coulées avec tons intermédiaires.

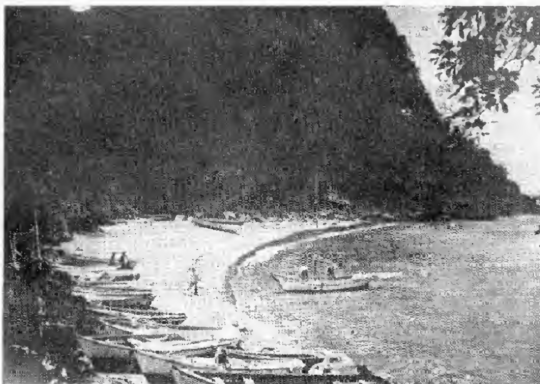
Roches à gros éléments sans variations du bourg des *Petites Anses* à *Grande-Anse* par le chemin de *Dégel.*

Brèche vers le pied du Morne en montant.

Grande Ravine, grosse brèche éruptive à très gros éléments et coulée diaclasée. Il y a partout des ségrégations de toutes grosseurs qui, sous l'action de l'eau de mer, finissent par se trouver en saillie : c'est le même phénomène qu'au *Pain de Sucre.* Les blocs de pierre sont immenses et empilés les uns sur les autres. Ne proviendraient-ils pas des nuées ardentes ?

Aux *Petites Anses,* petite brèche et coulée diaclasée jusqu'à l'*Anse à Dos* ; ensuite, brèche jusqu'à l'Anse Galette.

Les *Augustins* — où l'on remarque le Monolithe de la Vierge — et la *Coche,* appartiennent à Terre-de-Haut pétrographiquement et par formes aussi usées.



Cliché Bréta.

Terre-de-Bas — Les Petites Anses, la plage



Cliché Bréta.

Le monolithe de la Vierge des Augustins

LES CONDITIONS GÉNÉSIQUES DU RELIEF. CLIMAT. SAISONS. EAUX

Le climat des Saintes est réputé pour sa salubrité. Très peu humide (un verre à l'intérieur duquel on met de la glace suinte à peine extérieurement), il est à peu près constant toute l'année.

Température : Saison chaude : jour maxima 31°, nuit minima 25°.
» Saison fraîche : jour maxima 27°, nuit minima 24°.

Le Baromètre y est presqu'invariable. 76 19 20

Comme dans toute la Guadeloupe, deux saisons : le Carême, de mars à mai et l'Hivernage, de juillet à octobre.

« Des différentes causes de précipitations de « l'humidité, la plus fréquente, le refroidisse- « ment par détente, est le processus qui donne

« de beaucoup les condensations les plus abon-
« dantes et les plus rapides. » (DE MARTONNE.)

C'est celle qui peut le plus difficilement se produire aux Saintes (Terre de Haut). Venant de la mer, les couches atmosphériques n'ont à parcourir sur la terre qu'une distance très petite, insuffisante pour que les gouttelettes aient le temps de se former et de tomber.

« Le frottement de l'air très faible sur la mer,
« devient notable sur la terre, même en pays
« plat ; les couches inférieures de l'air en mou-
« vement sont par suite retardées et la masse
« d'air contrainte à s'élever en se dilatant. »

(DE MARTONNE.)

« Les couches atmosphériques qui sont obligées « de franchir un relief même faible, sont
« contraintes de s'élever ; en s'élevant elles se
« dilatent ; la détente suffit à déterminer un
« léger refroidissement qui entraîne la précipi-
« tation. » (JEAN BRUNHES.)

Aux Saintes, les vents dominants venant généralement du N.-E. ou du S.-E., les couches atmosphériques s'engouffrent dans les cols qui relient les diverses parties de l'île et dont l'altitude ne dépasse pas 15 à 20 mètres, hauteur insuffisante pour que les précipitations se produisent. Quand enfin, le vent soufflant du N.-E., elles se réalisent par suite du passage des couches d'air sur le *Morne Morel* ou sur le *Chameau*,

elles vont se déverser sur Terre-de-Bas qui oppose une barrière continue avec les mornes *L'Etang*, *Paquet*, d'une altitude moyenne de 250 mètres et qui bénéficie ainsi de ce que la configuration de sa voisine ne lui permet pas de recueillir.

Il faut donc que les nuages arrivent déjà formés sur les Saintes et soient en mesure de s'y déverser durant leur passage sur l'archipel, ou qu'une saison pluvieuse due à des causes générales comme celle de l'hivernage, qui embrasse à la fois une grande partie de la région des Antilles, permette aux îles des Saintes de recevoir de la pluie.

Carême. — Le Carême est aux Saintes la saison de sécheresse absolue. Durant ces deux mois, il ne pleut jamais : l'herbe se fait rare, finit même par manquer totalement ; on est parfois forcé de s'en approvisionner aux Trois-Rivières pour le bétail qui souffre.

L'eau aux Saintes

Citernes. — C'est pendant le Carême que se pose particulièrement pour les habitants de Terre de Haut le problème angoissant de l'eau.

Il n'existe pas de source à Terre de Haut. On trouve seulement deux sources au *Grand-Ilet* (1.208 m2, altitude, 168 mètres.)

La plupart des maisons n'ont, pour recueillir les eaux de pluie, qu'un ou deux fûts — ou des jarres dont le contenu est vite épuisé —. Chose étonnante, on remarque pas mal de maisons privées du moindre bout de gouttière. Il faut alors recourir ou à l'eau des Mares ou à celle des citernes de la commune.

A Terre-de-Haut, il y avait anciennement peu de citernes privées. Les citernes militaires servaient à la Troupe et à la Marine. Actuellement, malgré le développement des citernes particulières, et la mise à la disposition des habitants des citernes militaires, le manque d'eau se fait sentir tous les ans. On en vend.

Citernes de l'Etat

Rabès, 55 mètres cubes, la plus ancienne de l'île, construite par les Anglais entre 1809 et 1814 sur les terres de M. Rabès, riche propriétaire. Achetée par la Commune.

Maison Blanche. 379 mètres cubes, construite entre 1841 et 1843.

Caserne du Mouillage et Ancien Hôpital. 93 mètres cubes et 49 mètres cubes, construites à la même époque que Maison Blanche.

Fort Napoléon. 370 mètres cubes, construite de 1845 à 1867 après une interruption de quelques années. Cette citerne est divisée en trois

compartiments : un premier reçoit l'eau du plateau qui passe dans le second rempli de sable fin et de là dans le troisième où on peut la puiser. Une porte, fermée à clef, donne accès à une seconde ouverture où l'on trouve des marches qui permettent de descendre jusqu'au fond.

Batterie de la Tête Rouge. 10 à 12 mètres cubes, construite entre 1869 et 1870 en même temps que la Batterie. Louée à un propriétaire du pays, M. Cassin Benoît.

La Convalescence. 55 à 60 mètres cubes à mi-chemin *du Chameau*, construite en 1868 après une épidémie de fièvre jaune (1867), importée au Fort par des disciplinaires travaillant à Basse Terre où sévissait la maladie. Le Fort fut évacué et les disciplinaires envoyés à cet endroit (180 mètres environ d'altitude). Le Génie fit faire un simple barrage en mur en bas du glacis naturel qui existe sur le flanc de la montagne afin d'arrêter les eaux pluviales pour assurer l'alimentation de la troupe. Cette installation servit encore peu de temps après, car la fièvre jaune, importée de la même façon, fut enrayée dès que les officiers et les hommes de troupe y furent envoyés et logés sous des tentes, les locaux du Fort ayant été désinfectés par les gens du pays.

Vendue à M. Benoît Cassin.

Citernes de la Colonie

Se trouvent toutes à l'*Ilet à Cabrits.*

Plateau du *Pénitencier.* 390 mètres cubes, peut-être davantage. La plus vaste et l'une des plus anciennes. Construite par les Anglais lors de l'occupation des Saintes par Cochrane en 1809 après la trahison du Colonel Madier. L'*Ilet à Cabrits* était commandé par un Capitaine qui ne se rendit que sur l'ordre de son chef.

Les bâtiments ont été élevés en 1851 et le premier régisseur fut M. Garnier de 1852 à 1855.

Ancienne prison des Femmes. 125 mètres cubes. Cette citerne fut construite en 1856 ainsi que le mur d'enceinte et les bâtiments qu'il contenait.

Lazaret. 120 mètres cubes. Cette citerne fut construite en même temps que les bâtiments en 1870 par M. Brunerie, entrepreneur pour le compte de la Colonie, sous la surveillance du Génie.

Mares. — Au dire des habitants d'une quarantaine d'années environ, la Mare du Marigot suffisait autrefois aux besoins de la population en eau potable. Elle se remplissait à un niveau

bien supérieur à celui atteint actuellement et ne tarissait que fort rarement, exceptionnellement. Si bien que les poissons d'eau douce avaient le temps de s'y développer et que lors des débordements, on pouvait les recueillir.

Aujourd'hui, la Mare ne se remplit guère plus qu'à demi — peut-être à cause du verger créé depuis à sa proximité —. Elle sèche tous les ans et le problème de l'eau potable pour les habitants et les animaux prend chaque jour une acuité plus grande.

On prête à l'eau de la Mare du Marigot des vertus curatives pour certaines maladies, vertus qu'on attribue aux racines de diverses plantes entourant la Mare ; et quelques vieux n'hésitent pas à dire que c'est à la raréfaction de cette eau qu'est due l'apparition de quelques maladies inconnues autrefois aux Saintes.

Cette Mare du Marigot est la plus importante de l'Ile. On en rencontre d'autres plus petites où arrivent les eaux de ruissellement et où vont boire les animaux quand le Carême ne les a pas séchées. L'Etang Bélénus important en largeur, mais peu profond, sert également d'abreuvoir.

Tout concorde pour montrer que la sécheresse s'accroît de jour en jour ; les boisettes remplacent les arbres.

Le déboisement constant pour le chauffage

des fours, pour la fabrication du charbon, de la chaux, pour les constructions, le charronnage, ne fait qu'augmenter la sécheresse des Saintes. On défriche constamment de nouveaux champs. Il y aurait lieu d'envisager un programme de reboisement avec les essences appropriées, telles que le *poirier*.

En l'absence de données précises et d'observations météorologiques suivies, il faut noter que tous les vieillards et même les hommes d'âge moyen sont unanimes à constater la rareté progressive des pluies et les difficultés croissantes qu'on éprouve, pour cause de sécheresse, à obtenir des récoltes satisfaisantes.

Les conditions locales veulent que les Saintes reçoivent fort peu d'eau dans l'année et que Terre-de-Haut en reçoive moins que Terre-de-Bas.

On suppose qu'il tombe aux Saintes 18 pouces de hauteur d'eau de pluie par année moyenne et sur la Guadeloupe 2 m. 17 (d'après Hapel).

A Terre-de-Haut, le sol, durci dans le fond, ne peut être que superficiellement travaillé à la houe. Il est entièrement envahi par diverses herbes stolonifères, surtout le *Cyperus rotundus* (Ti-Vincent) et le *Cynodon Dactylon* (Chiendent) de la tribu des Chloridées (Graminées). Le roc est tout près.

Hivernage. — L'Hivernage est la saison

chaude et pluvieuse. C'est aussi celle des cyclones dont la violence se fait sentir particulièrement aux Saintes.

Cyclone du 6 septembre 1865. — A Terre-de-Haut, les toits de la maison des Sœurs, de la Caserne et d'autres maisons sont emportés, toutes les portes et fenêtres des habitations arrachées. Inondation générale des maisons. La plupart des embarcations sont brisées. Les constructions en bois du Fort Napoléon ont volé en éclats. Tous les bâtiments du Pénitencier de l'*Ilet à Cabrits* sont rasés. Bon nombre de blessés sont entrés à l'Hôpital. Beaucoup de familles sont sans abri.

Terre-de-Bas complètement ravagée. La majeure partie de la population se trouve sans asile et sans pain.

Les Saintes ont beaucoup souffert aussi du Cyclone de 1928 : toits emportés par le vent, embarcations et nasses détruites, plantations anéanties.

L'Hivernage est aux Saintes l'époque des semailles. Il faut profiter hativement de l'abondance de l'eau pour faire pousser le grain. Tous les champs sont fiévreusement sarclés et ensemencés de grains de coton, maïs et pois qui ne tardent pas à germer. C'est alors que s'affirme le « Struggle for life » qui prend chez les plus déshérités une acuité extraordinaire et des

formes absolument imprévues. Il suffit qu'un animal (poule ou autre), passe à proximité d'un jardin pour que des protestations s'élèvent et qu'on menace de tuer l'animal. « Il faut » que les poules soient attachées ; en liberté, elles sont un danger permanent qu'on tient à écarter en menaçant de les tuer à première occasion. Cependant, après la germination, les poules en liberté détruiraient insectes, sauterelles et vers jusqu'à la floraison, ce qui assurerait des récoltes plus abondantes.

FAUNE. FLORE

Faune

Il n'existe aux Saintes ni mammifères, ni oiseaux particuliers, à part l'oiseau appelé « *Nègre à Eloi* ». Ramiers, perdrix et tourterelles n'y sont pas rares et font, à l'époque de la chasse, la joie des amateurs.

Nombreux *lézards*. Les habitants les empaillent pour les vendre aux Navires de Guerre à leur passage.

Anolis. Couleuvres.

Crabes.

Les Crabes-de-terre des Saintes sont fort appréciés. Ils doivent seulement être dégorgés quelques jours avant leur consommation afin d'être purgés des graines de Mancenillier (poison) qu'ils pourraient avoir mangées.

La faune marine est riche et variée.

A part le poisson (1), on trouve aux Saintes la *Langouste*, le *lambi*, les *burgots*, les *oursins*, le *chatou* (petite pieuvre appelée *Minard* en Bretagne).

Flore générale

Frangipanier blanc	Plumeria alba (Duss)	Apocynées
Corosolier	Anona muricata	Anonacée
Buis	Murraya exotica	Aurantiacée
Pomme cannelle	Anona squamosa	Anonacée
Laurier	Nerium oleander	Apocynée
Latanier à balai	Thrinax Barbadensis	Palmier
Ixora	Ixora	Rubiacée
Cocotier	Cocos nucifera	Palmier
Gommier	Bursera gummifera	Térébinthacée
Pourpier batard	Tribulus maximus	Zygophyllée
Oranger	Citrus aurantium	Aurantiacée
Pourpier courant	Trianthema monogynum	Portulacacée
Belle Mexicaine	Antigonun leptopus	
Patagon	Boerhaavia hirsuta	Nyctaginée
Jasmin	Jasminium sambac	Jasminée
Acacia	Acacia mimosa	Mimosée (Lég.)
Acacia	Acacia farnesiana	»
Ipéca savane	Asclepias curassavica	Asclépiadée
Collant	Priva echinata	Verbénacée
Gendarme	Achyranthes aspersa	Amarantacée
Kenettier	Melicocca bijuga	Sapindacée
Poirier	Tecoma pentaphylla	Bignoniacée
Surette	Zyziphus jujuba	Rhamnée
Pervenche	Vinca rosea	Apocynée
Malnommée	Euphorbia	Euphorbiacée
Médecinier barrière	Iatropha curcas	Euphorbiacée
Carapate	Ricinus communis	»
Acalypha	Acalypha	»
Olivier du pays	Bontia daphnoides	Myoporinée
Goyave	Psidium guajava	Myrtacée
Raisin bord de mer	Coccoloba unifera	Polygonée

(1) Voir Pêche.

Verveine queue de rat	Vestena jamaïcenci	Verbénacée
Mille-fleurs	Lantana camara	»
»	Lantana involucrata	»
Herbe puante	Cassia occidentalis	Légumineuse
Graine d'Eglise	Abrus precatorius	»
Chandelier	Ruelia tuberosa	Acanthacée
Patte à canard	Wedelia carnosa	Composée
Romarin bord de mer	Strumffia maritima	Rubiacée
Grosse prune	Ximenia americana	Olacacée
Petit baume	Croton balsamifer	Euphorbiacée
Aile à ravet (liane)	Brachypteris borealis	Malpighiacée
» »	Malpighia urens	»
Pois zombi	Crotalania retusa	Papilionacée
Flamboyant	Painciania regia	Césalpinée (Lég.)
Herbe scorpion	Heliotropium parviflorum	Borraginée
Bouton violet	Vernonia cinerea	Composée
Coco chat	Cyperus hexastachyos	Cypéracée
Liane poilue	Ipomer pentaphylla	Convolvulacée
Mal tête	Bryophyllum calcinum	Crassulacée
Pomme couli	Momardica charanti[illegible]	Cucurbitacée
Dandaye devant nègre	Peliveria alliacea	Phytolaccacée
Picanier	Solanum racemosum	Solanée
Collant	Plumbago scandens	Plumbaginée
Herbe savane (Cassin)	Ogiera nidesalis	Composée
Mouzambé	Cleome pentaphylla	Capparidée
»	» viscosa	»
Chadronnette	Argemone mexicana	Papavéracée
Sou marqué	Cassia obtusifolia	Coesalpinée
Marie l'Hôpital	Croton ovalfolius	Euphorbiacée
Corne à bœuf		Mimosée
Thé pays	Capraria biflora	Scrofularinée
Zerbe cabrite	Zornia diphylla	Papilionacée
Matricaire	Parthenium hystesophones	Composée

FLORE DU BORD DE MER SEC OU DU MANCENILLIER

Sur les falaises surplombant la mer

Tête à l'Anglais	Melocactus communis	Cactée

Sur la côte

Patate bord de mer	Ipomea pes caprae	Convolvulacée

Olivier bord de mer	Bontra daphnoïdes	Myoporinée
Cerise bord de mer	Scaevola plumieri	Goodéniacée
Prune bord de mer	Ximenia americana	Olanicée

Flore des Avicennias ou Palétuviers

Manglier	Rhizophora mangle	Rhizophorée
Olivier bord de mer	Conocarpus erectus	Combrétacée
Bois de mèche	Avicennia nitida	Verbénacée

Flore de la basse région ou du poirier

Poirier	Tecoma pentaphylla	Bignoniacée
Ricin ou carapate	Ricinus communis	Euphorbiacée
Corossolier	Anona muricata	Anonacée
Cocotier	Cocos nucofera	Palmier
Grenadier	Punica ganatium	
Man Dévarieux	Abutilon hirtum	Malvacée
Herbe puante	Cania occidentalis	Légumineuse
Pomme couli	Momardica charantia	Cucurbitacée
Ipéca savane	Asclepias curassavica	Asclépiadée
Chaderonnette	Argemone mexicana	Papavéracée
Mouzambé	Cléome cisvosa	Capparidée
Sêné	Cassia obtusifolia	Caesalpinée
Ortie	Acalypha indica	Euphorbiacée
En bas feuille	Phyllantus	»
Malnommée	Euphorbia pilulifera	»
Pois de bois	Cajanus indicus	Papilionacée
Médecinier barrière	Jatropha curcas	Euphorbiacée
Collant	Plumbago scandens	Plumbaginée
Epinard blanc	Phylolacca icosandra	Phytolacée
Picanier	Solanum racemosum	Solanée
Marie l'Hôpital	Croton ovalifolius	Euphorbiacée
Pourpier batard	Tribulus maximus	Zygophyllée
Pourpier courant	Trianthema monogynum	Portulacacée
Cresson savane	Lepidium virginicum	Papavéracée crucifère
Petit concombre	Cucumis anguréa	Cucurbitacée
Grosse menthe	Hyptis suaveolens	Labiée
Mal tête	Bryophyllum calycinum	Crassulacée
Pompon jaune	Meptunia plena	Mimosée
Verveine queue de rat	Verbena jamaicensis	Verbénacée

FLORE DES ÉTANGS

	Muphar luteum	
	Chara fragilis (petit étang Jalonne)	
Herbe mare (autour de la mare située derrière le cimetière où cette plante vit en société avecd'autres herbes)	Ammannia latifolia	Lythrariée
Herbe à chance	Pistia occidentalis	Aroïdée
Herbe à chance	Lemna valdiviana	Aroïdée

FLORE DES CACTÉES OU DES CIERGES (COTEAUX ARIDES) LA PLUS DÉVELOPPÉE

Cierge	Cereus curtisi	Cactée
Frangipanier	Plumeria alba	Apocynée
Balai trois heures (forme gazon)	Sida ciliaris	Malvacée
Corossol marron	Ibatia muricata	Asclépiadée
Acacia	Acacia farnesiana	Mimosée (Lég.)
Acacia	Acacia mimosa	» »
Raquette à piquants	Opuntia Tuna	Cactée
Raquette volante	Opuntia spinosissima	Cactée
Croc chien	Pisonia aculeata	Nyctaginée
Mille fleurs	Lantana camara	Verbénacée
Acajou	Anacardium occidentale	Térébinthacée
Graine l'Eglise	Abrus precatorius	Légumineuse
Zerbe cabrite	Zornia diphylla	Papilionacée
Bois à enivrer (Morel)	Phyllanthus conami	Euphorbiacée
Petit baume	Croton balsamifer	»
Marie l'Hôpital	Croton ovalifolius	»
Baume	Croton astroites	»
Dos blanc	Lerya Nutans	Labiatiflore
Framboisin	Hyptis spicata	Labiée
Pourpier	Portulaca oleracea	Caryophyllinée
Savonnette	Sapindus saponaria	Sapindacée

Bois couleuvre	Capparis cynophallophara	Capparidée
Merisier noir	Eugenia ligustrina	Myrtacée
Petite quinine	Portulaca halimoïdes	Caryophyllinée
Acacia courant	Desmanthus depressus	Mimosée (Lég.)
Amourette	Acacia riparia	» »
Bois traînant	Pithecolobium unguis-cati	» »
Merisier	Eugenia axillaris	Myrtacée
Mal tête	Bryophyllum calcinum	Crassulacée
Prune bord de mer	Ximenia americana	Olacinée
Café batard	Psychotria horizontalis	Cofféacée
Balai onze heures	Sida jamaïcencis	Malvacée
Zavé	Clerodendron aculeatum	Verbénacée
Balai poilu	Sida hamulosa	Malvacée
Cerise royale	Malpighia urens (variété lanceolata)	Malphighiacée
Bois royal (rare)	Malpighia augustifolia	»

Flore du Chameau

Sapotte	Morisonia americana	Capparidée
Herbe à macornet (station unique chemin Chameau)	Borrera verticillata	Cofféacée
Violette savane	Dianthera androsaemifolia	Acanthacée
Bois vert	Rochefortia cuneata	Boraginée
Balai onze heures	Sida jamaïcensis	Malvacée
Merisier	Eugenia axillaris	Myrtacée
Mauve d'Amérique	Malvastrum spicatum	Malvacée

DEUXIÈME PARTIE

GÉOGRAPHIE HUMAINE

VIE HUMAINE. POPULATION. CONDITIONS

La population de Terre-de-Haut est de 889 habitants. Elle a subi de grandes perturbations par suite de la présence dans l'Ile des Soldats et Marins dont on retrouve actuellement encore des descendants directs. L'élément blanc y prédomine à cause des Européens arrivés autrefois dans l'Ile. La filiation de l'élément noir, plutôt rare, ramène au temps de l'esclavage.

Comme dans toutes les Antilles, les races y sont croisées. On remarque cependant parfois la persistance du type français pur.

Cette race spéciale, aux épaules carrées, au bassin étroit — visible surtout chez la femme (qui, quoique très dure à la fatigue, paraît longue et frêle) — rappelle certains types de marins bretons et normands, non seulement

physiquement, mais aussi pour l'astuce et la chicane.

Les conditions d'existence, plutôt dures sur ces rochers arides, font que le sentiment de la propriété y est exagérément développé : barrières, clôtures, haies, murs de pierres sont, dans le pays, fort en honneur.

Qu'un mouton ou un bœuf, sauvé de sa corde, aille visiter le jardin d'autrui, des menaces, des malédictions homériques éclatent aussitôt. Il faut enlever le drap étendu sur un champ d'herbe, car il pourrait gêner la vache qui va passer.

Pas de rancune cependant. Le pays est trop petit pour qu'on reste fâché.

Le langage chantant du Saintois à son charme ; peu d'inflexions et déplacement de l'accent tonique de la dernière syllabe sur la pénultième.

Langage très imagé : « La passe est bouclée » signifie que la mer, démontée, présente des vagues en forme de boucles.

Les Saintois se donnent volontiers entre eux — ou donnent à l'étranger — des sobriquets également imagés.

Croyances religieuses comme chez toutes les populations aux prises avec les éléments de la nature.

Aptitude aux idées générales, compréhension



Cliché Bréta.

Au Chameau, dans les cactus



Cliché Bréta.

Fête des Marins. La procession

facile, indépendance absolue vis-à-vis des autorités.

Le Saintois montre une susceptibilité très grande en ce qui concerne les choses de son pays (langage, mœurs, etc...). Il s'expatrie peu, s'acclimatant difficilement ailleurs ; son esprit d'indépendance le porte aussi à demeurer au pays natal.

Peu d'esprit de solidarité. Chacun pour soi.

On entend souvent des critiques sur les mœurs, le langage et le genre de vie des Saintois. Sans en rechercher les causes, on s'étonne de voir des habitudes différer si sensiblement de celles de la Guadeloupe, et on a tendance à faire du Saintois une sorte de Béotien attardé. Rien n'est plus faux... La réputation de naïveté qui lui est faite est fort peu justifiée, car, très intelligent, il s'assimile facilement toutes choses. Les nouveautés lui arrivent naturellement un peu déformées, mais il a vite fait de récupérer et se tient au courant des événements mondiaux.

Les ménages saintois ont un très grand caractère de stabilité, mais on se dispense parfois de passer devant le Maire et le Curé.

Très prolifiques, ces ménages ont couramment de six à huit enfants et ceux de dix et plus ne sont pas rares.

Mme G. S., âgée de 74 ans, compte onze

enfants, cinquante-neuf petits-enfants, dix-huit arrière petits-enfants. Total : *Quatre-vingt huit* descendants vivants. Et le cas n'est pas isolé.

La femme fait tous les travaux, transporte l'eau. On utilise l'enfant dès le jeune âge pour aller chercher l'eau, garder les plus petits, ramasser du bois, vendre du poisson ou des denrées.

Femmes pas gaies. Les hommes s'amusent souvent comme de grands enfants, se racontant des histoires survenues à leurs compatriotes, histoires de pêche ou de voyage, dont l'originalité, quand elle est excessive, ne leur échappe pas.

Le Saintois est industrieux par nécessité : il doit tout faire, car il n'a pas à compter sur les autres et n'est pas toujours en mesure de payer les services qu'il réclamerait d'autrui. De même qu'à bord d'un navire, tous les occupants sont d'abord marins, chacun ayant ensuite une spécialité pour assurer la vie commune, ou que dans un régiment tous sont soldats, aux Saintes, tout le monde est d'abord pêcheur et marin. On bricole, par surcroît, de divers métiers pour que les autres besoins de l'existence puissent être satisfaits.

Pour lutter contre l'inclémence du temps, il lui faut non seulement une rare énergie, mais une persévérance à toute épreuve. La première



Cliché Bréta

" Une couronne est lancée sur les flots "



Cliché Bréta

Maison Bréta

qualité existe chez tous, mais la seconde fait défaut et est remplacée chez la plupart par un fatalisme absolu. Ni plaintes, ni prévoyance : la mer clémente est là qui dispense du souci du lendemain ; l'habitude suffit pour prendre régulièrement ce qu'il faut pour la subsistance quotidienne. On vit au jour le jour.

La population des Saintes manque de vitamines. Ces Iles ne produisent presque pas de fruits. A la saison des *mûrises*, des *surettes*, les enfants s'en régalent et même les grandes personnes.

On remarque aux Saintes de fréquents mariages consanguins. Tout le monde est plus ou moins parent, mais les liens de parenté sont plutôt laches. Enfants superbes qui, en raison du mode d'existence, changent en grandissant. Les femmes qui enfantent — surtout celles qui font de lourds travaux — se fanent rapidement.

L'idéal, de tout Saintois est d'avoir une citerne et un « boat ».

Le samedi, à l'aube, de nombreuses barques de Terre-de-Haut et Terre-de-Bas se rendent au Bord de mer des Trois-Rivières, chargées du poisson enlevé des nasses. C'est jour de marché et d'approvisionnement pour les Saintois.

La fête patronale de Terre-de-Haut (15 août),

a son cachet, son charme. Plus caractéristique encore est, le lendemain, la Fête des Marins. Impeccablement vêtus de leur costume à grand col, les hommes, suivis de nombreux habitants du pays, portent en procession, à la toute petite Chapelle des Marins, un bateau que suit la statue de la Vierge. Quand le temps le permet, on y dit la messe en plein air. De là, la procession se rend sur l'appontement du bourg. Le Curé, embarqué sur un canot, bénit la mer. Puis, — cérémonie combien émouvante dans sa simplicité, geste combien symbolique ! — après le chant du *Libera*, une couronne de fleurs est lancée sur les flots qui lentement, mélancoliquement, emportent au large ce souvenir aux marins naufragés...

Ce rite accompli, nos jeunes marins parcourent le pays en chantant, musique en tête, et s'arrêtent chez moi pour danser une bonne heure durant, ce qui est à mon égard, une grande marque d'estime. Après avoir bu, ils remercient et s'en vont poursuivre joyeusement leur programme habituel : courses de canots, bals, etc. La journée s'achève en rires et en chants, la vie est belle !



Cliché Bréta.

Départ des courses à voile



Cliché Bréta.

Coup de senne au Grand-Ilet

LA PÊCHE AUX SAINTES

La configuration de Terre-de-Haut explique en grande partie le « modus vivendi » de ses habitants.

La multitude des baies et anses où peuvent se réfugier les poissons pour frayer favorisent les coups de senne. Toutes ces échancrures de la côte communiquent entre elles par des cols peu élevés et les pêcheurs peuvent se transporter facilement partout où leur présence est nécessaire.

Les vigies sont toujours au haut des mornes et on est immédiatement renseigné sur les allées et venues d'un lit de poissons. Cette surveillance s'exerce tant à Terre-de-Haut qu'au *Grand Ilet* et à l'*Ilet à Cabris.*

A la moindre alerte, on est toujours sûr de trouver des gens en nombre suffisant pour

« haler » la senne. Chacun ensuite s'en revient chez soi avec son « lot », les femmes et les enfants ramassant le menu fretin qui servira comme appât à la pêche du lendemain.

On est ainsi tout à fait pris par la mer, toutes les énergies s'y consacrent.

Le poisson a diminué aux Saintes. Les hommes d'âge mûr gardent encore le souvenir des coups de senne qu'on attachait et où l'on puisait pendant plusieurs jours pour alimenter l'Ile et certains points de la Guadeloupe.

La pêche à la ligne était aussi plus fructueuse ; Terre-de-Bas seule s'en servait. Homards, burgos étaient très abondants, le gros poisson fréquent et les pêcheurs moins nombreux.

Aujourd'hui, tout le monde pêche et la mer est visitée à toute heure du jour et de la nuit. Toutes les crêtes sous-marines sont occupées par des nasses. Finalement, le poisson a fui devant cette menace incessante et cette guerre de tous les instants.

Le poisson de Terre-de-Haut est transporté chaque jour aux Trois-Rivières et à Basse-Terre. Les voiles toutes blanches des barques de pêche ressemblent sur l'Océan bleu à un vol de mouettes dans la clarté du matin.

Comme on le voit, la pêche est la principale source de revenu des Saintes.

Malheureusement, à la Guadeloupe, elle n'a pas encore été envisagée comme un des facteurs essentiels de la prospérité du pays. Les pêcheurs livrés à leurs propres moyens, n'ont reçu parfois une aide des pouvoirs publics que lorsque les cyclones enlevaient et détruisaient leurs casiers et leurs embarcations. Mais on accomplissait là un simple geste de solidarité sociale.

Il faut voir le problème sous un tout autre angle. La mer est un vaste champ à exploiter ; les ressources qui appartiennent à tous ceux qui veulent les récolter, sont immenses, sans cesse renouvelées, et un peu de prudence et d'habileté suffisent pour qu'on puisse, sans rien semer, amasser indéfiniment des richesses.

Ce devrait donc être pour la Guadeloupe en général et les Saintes en particulier, un élément de prospérité constante. A ce titre, la pêche doit attirer toute l'attention de ceux qui sont chargés de l'Administration de la chose publique. Le courage et la hardiesse de nos marins-pêcheurs ainsi que leur ingéniosité devraient trouver sur mer une utilisation plus rémunératrice.

C'est le *chalutage*, qui, en d'autres pays, a permis l'exploitation intensive de la mer et qui a aiguillé la pêche dans la voie d'une industrie de très grande importance.

A la Guadeloupe, les poissons qu'on trouve toute l'année sur le marché et qui en forment pour ainsi dire la base essentielle, sont ceux qu'on capture soit *au casier*, soit à *la ligne*, et qu'on considère comme des espèces à peu près sédentaires. Ils sont nombreux comme espèces et comme individus. Il y aurait grand intérêt à intensifier par le *chalutage* leur capture de façon à assurer une consommation moyenne du poisson qui serait augmentée lors de l'arrivée des espèces saisonnières. Cependant, l'étude de la carte marine de la Guadeloupe nous montre que les fonds de pêche susceptibles d'être exploités au chalut sont en grande partie constitués par des roches et des coraux constructeurs de récifs. Il s'ensuit qu'il ne faudrait actuellement envisager toute idée de chalutage qu'avec les plus grandes réserves. On ne peut entrevoir un rendement plus considérable de ces poissons sédentaires que dans la multiplication des lignes, des hameçons et des casiers, dans l'amélioration de l'amorçage, etc...

Toute autre est la question des poissons de surface. On sait qu'à certaines époques de l'année, les mers de la Guadeloupe sont visitées par des troupes de gros poissons. Au début de l'année apparaissent les *Dorades* (Coryphana hippums) suivies en mars par les *Tasards bâtards* (Cybium maculatum), ensuite les *Thons*

(Thynnus-thynnus) viennent en mai et leur pêche se poursuit jusque vers juillet. La pêche de ces poissons, la « traîne », est une des principales sources de revenu des pêcheurs pendant l'année. Aux Saintes, on s'y prépare dès décembre en vérifiant hameçons et lignes, en faisant la toilette des embarcations. Mais il est évident que, par insuffisance de moyens, on ne capture *à la ligne de traîne* qu'une très minime partie des poissons qui passent dans nos eaux.

Les *sennes traînantes* dont se servent nos pêcheurs pourraient être transformées en *sennes tournantes* par l'adjonction à la salingue inférieure d'une corde permettant à la partie basse de la senne de se refermer. Cette senne devient alors un sac dans lequel se trouve le banc tout entier qui a été entouré. Cette transformation permettrait non seulement la capture des *Dorades*, mais de beaucoup d'autres poissons de surface qui, à certaines époques, évoluent au large, et qui ne se pêchent pas à la ligne, comme les *Coulirous*, les *Quiaquias*, les *Bonites*, les *Cailleux*, etc... Le pêcheur est actuelleme n réduit à attendre au rivage pour les prendre à la *senne traînante* ces poissons qui arrivent par bandes nombreuses et fournissent un appoint considérable à la consommation.

A chaque pleine lune, les poissons rentrent vers la côte.

La pêche de la *Langouste* devenant sur les côtes de France très peu rémunératrice, en 1923, quelques pêcheurs de Douarnenez et de Camaret, hardis marins, ont, à plusieurs reprises, traversé l'Atlantique pour venir aux Antilles chercher la langouste rose, appelée communément et improprement d'ailleurs *Homard.*

Lors des visites du bateau-école « Jeanne d'Arc » aux Saintes, certains pêcheurs gardent en réserve dans des « parcs » des langoustes qu'ils écoulent au fur et à mesure des demandes. Nous avons, dans un rapport sur « La Question des Pêches à la Guadeloupe » émis l'idée d'une collaboration des pêcheurs guadeloupéens et bretons : ceux-là pêchant constitueraient des stocks qu'à de certaines époques de l'année, les bateaux-viviers de Douarnenez viendraient chercher. Les avantages de cette combinaison seraient multiples pour les pêcheurs des Saintes qui y trouveraient leur bénéfice ; pour ceux de Douarnenez qui verraient la durée de leur voyage amoindrie ; pour la Colonie qui pourrait prendre toutes mesures utiles pour réglementer cette pêche.

La configuration de Terre-de-Bas (1.109 habitants) explique aussi le « modus vivendi » de ses habitants. On n'accède à la mer que par de rares anses, et encore difficilement.



Grande Anse. Terre-de-Bas. La Plage



Grande Anse. Terre-de-Bas. Un coin du Hameau

Les *Petites Anses* ne donnent accès au bourg que par un chemin montueux et difficile.

Grand'Anse possède une sorte de « barre » qu'on ne franchit pas toujours facilement et la route la plus sûre et toujours praticable pour y arriver est l'*Anse des Muriers* bien abritée mais petite et dont l'hinterland se compose de terrains noyés. La pêche y est donc difficile et considérée seulement comme un moyen d'utiliser la mer qui se trouve à proximité.

Le principal revenu du pays est la culture, et la pêche, l'accessoire. On pêche principalement aux casiers qu'on va relever le matin. A huit heures, tout est fini et le reste de la journée est utilisé aux travaux des champs plantés de maïs, coton, et raisin. A la saison du maïs, on voit, accrochées aux arbres, d'énormes grappes d'épis dorés, appelées « creuils » par les habitants.

Le seul point de Terre-de-Bas où puisse se former une agglomération de quelque importance est entouré de mornes élevés et n'a de débouchés vers la mer que par les *Petites Anses* et la *Grande Ravine*. Puis Grand'Anse est une simple bourgade de pêcheurs et de cultivateurs. Partout ailleurs, maisons isolées.

La population de Terre-de-Bas est aimable, accueillante, hospitalière.

Epitaphe lue sur un vieux tombeau du cimetière de Terre-de-Bas

Ici repose
Mie Jsp Grizel Ste Marie
né aux Saintes, le 22 décembre 1764
Mort le 26 *juillet* 1818.

Dans ce petit coin de la terre,
Que l'Océan étroitement resserre,
Il vécut un homme de bien
Qui sut durant sa vie entière,
De tous les malheureux se montrer le soutien.
A son zèle on eût dit qu'il en était le père.
Philosophe enjoué plus aimable qu'austère,

Il voyait rechercher partout son entretien.
Ses vertus, son savoir, sa candeur, sa noblesse,
Des étrangers surpris étonnaient la sagesse.
Enfin, tous ont pensé qu'il ne cédait en rien
A tous les sages qu'on révère.
Il n'est plus ! Il repose ici sous cette pierre,
O vous qui visitez ce rivage lointain,

Cœurs sensibles ! Pleurez l'ami du genre hu-
[main ! ! !

ÉLEVAGE

Il y a seulement une cinquantaine d'années, il existait à Terre-deHaut de véritables troupeaux en liberté qui, conduits par des gardiens, paissaient sur les mornes.

Aujourd'hui, les rares moutons sont gardés à la corde à proximité du bourg. On rencontre encore quelques cabrits, mais jamais en très grand nombre : une dizaine tout au plus à la fois. A peine quelques vaches, par-ci, par-là.

On voyait peu de jardins éparpillés sur toute l'île. La présence de la Troupe faisait qu'on s'occupait à des métiers divers ou qu'on s'adonnait à des occupations suivies au lieu de ce bricolage incessant qui permet actuellement à tout Saintois d'être un peu boucher, *pêcheur*, *marin*, charpentier, maçon ou portefaix.

La plupart des terres d'élevage ont appartenu pendant longtemps à des familles rési-

dant hors de l'île. C'étaient des sortes de ris millius dont tout le monde avait la jouissance. C'était le temps de l'abondance. Animaux de boucherie, dindons, poulets, pintades, faisaient la renommée et la richesse de l'île. Toutes ces terres ont été peu à peu *absorbées* par les habitants et exploitées par les propriétaires ; elles ne donnent pas les résultats d'autrefois.

Ainsi se raréfient les sources de richesse du pays.

CULTURE. INDUSTRIE

Aux Saintes, on cultive le coton, le maïs, différentes sortes de pois (haricots).

Terre-de-Haut et Terre-de-Bas fournissent également d'excellent raisin Muscat qui n'a rien à envier à celui vendu en France. (A Terre-de-Haut, une treille de moins d'un an, a fourni 100 kilos par récolte et trois récoltes par an.) Presque toutes les maisons — la plus humble comme la plus aisée — sont agrémentées d'une treille.

La culture du coton présente à Terre-de-Haut et Terre-de-Bas une grande importance.

A signaler à Terre-de-Haut les vergers Cassin et Samson où poussent également caféiers, cacaoyers, arbres fruitiers, etc...

Il existe à Terre-de-Haut (Coquelet) un important chantier de constructions de marine

appartenant à M. Th. Samson et dirigé par lui.

Le bois du Poirier et du Catalpas est utilisé aux Saintes où ils poussent, pour la construction des embarcations ; le bois « Savonnette » pour la charpente des nasses.

Il existait autrefois dans ces deux îles une poterie et une briqueterie qui ont disparu.

A Terre-de-Bas, le « Bois d'Inde », que l'on rencontre sur de grandes étendues, fournit son essence employée en parfumerie et en pharmacie.

Les Saintes fournissent des roches madréporiques pour la chaux, du sable calcaire, du sable noir, des pierres de taille (Grand'Anse), du gypse, de l'argile.



Cliché Bréla.

Coquelet et la Passe du Nord



Cliché Sébastien.

Coquelet

DÉCOUVERTE.
HISTOIRE. OCCUPATIONS SUCCESSIVES

Au point de vue historique, quelques notes très brèves :

4 novembre 1493. Christophe Colomb découvre les Saintes.

18 octobre 1648. Du Mé prend possession des îles des Saintes avec 30 colons par ordre de Houel. La seule source qui fût dans l'un de ces îlots venant à tarir par suite de la forte sécheresse, la colonie fut obligée de revenir à la Guadeloupe.

1652. Nouveaux colons sous la conduite de Hazier Dubuisson qui se maintinrent.

1653. Attaque des Caraïbes contre les Saintes.

13 septembre 1659. Partage de la Guadeloupe ; les Saintes à Houel Gouverneur.

1666. Arrivée de la flotte anglaise dans la rade des Saintes.

« Willougby parut dans le canal des Saintes « le 2 août 1666. Le 4, dans la matinée, on « vit cinq navires se détacher de l'escadre et « faire route pour les Saintes.

« Il y avait dans ce port deux navires français « commandés l'un par le sieur Baron et l'autre « par le sieur Reauville. A l'approche de l'en- « nemi, chacun de ces commandants prit une « détermination différente. Baron mit le feu « à son vaisseau, et avec son équipage alla « joindre le commandant des Saintes, le sieur « Desmeuriers ; Reauville, lui, ne voulut livrer « son vaisseau aux Anglais qu'en le leur fai- « sant payer cher. Il dut succomber sous des « forces cinq fois supérieures, mais il soutint « vaillamment l'honneur de son pavillon.

« Les Anglais ayant opéré leur débarquement, « Baron et Desmeuriers, après s'être battus « avec courage, ne pouvant plus tenir dans le « petit fortin qu'ils défendaient, l'abandonnèrent « et se retirèrent sur un morne où il y avait « comme des fortifications naturelles et d'où « ils ne purent être délogés.

« De la Guadeloupe, on avait vu tout ce qui « s'était passé aux Saintes ; on s'attendait à « ce que le lendemain, l'ennemi tentât un débar-

« quement à la Guadeloupe et les colons brû-
« laient d'envie de prendre une revanche du
« faible avantage qu'il avait remporté aux
« Saintes.

« Le gros de la flotte était toujours resté à
« louvoyer dans le canal des Saintes. Sur les
« six heures du soir, des signes précurseurs de
« la tempête commencèrent à se montrer. Le
« vent se mit à souffler dans la partie du Nord
« et augmenta en violence jusqu'à minuit.
« A cette heure, il passa brusquement à l'est
« sud-est et devint si furieux qu'il déracina
« les plus gros arbres et renversa les maisons
« les plus solidement construites, ensevelissant
« sous les décombres la plupart des habitants.

« Le calme revenu, on chercha la flotte an-
« glaise ; elle avait disparu. Quelques jours
« après, vint échouer avec d'autres débris, sur
« la côte des Saintes, une statue qui était placée
« sur l'arrière du vaisseau que montait lord
« Willougby. De cette escadre de dix-huit
« voiles, deux navires seulement, complète-
« ment désemparés échappèrent à l'ouragan :
« l'un put gagner Mont-Serrat et l'autre An-
« tigue.

« Les troupes anglaises, mises à terre, occu-
« paient toujours le fortin des Saintes. Dulion
« ne voulut pas avoir l'ennemi si près de lui.
« Sitôt les premiers soins donnés à réparer

« les ruines de l'ouragan, il songea à chasser
« les Anglais. Les Caraïbes de la Dominique
« prévenus, lui envoyèrent deux cents hommes.
« Après vingt-quatre heures de combat, l'en-
« nemi, voyant que le fortin où il s'était re-
« tranché allait être emporté d'assaut, se rendit
« à discrétion le 15 août. En commémoration
« de cette victoire, Dulion fit aux Pères Jacobins
« une rente de mille kilogrammes de sucre, à la
« charge par eux de chanter chaque année un
« *Te Deum.* »

LACOUR, T. I, p. 158-159.

« Le 2 août 1666, Lord Willougby arriva
« sur les côtes de la Guadeloupe avec dix-huit
« bâtiments chargés de troupes, et s'empara
« des Saintes où les capitaines Desmeuriers et
« Baron se défendirent vaillamment. Un oura-
« gan qui eut lieu dans la nuit du 4 au 5 et qui
« dura 24 heures, fit périr en entier cette flotte
« avec son chef et ses équipages. Ses débris
« échouèrent sur la côte de la Capesterre et
« aux Saintes.

« Après le coup de vent, le Gouverneur,
« M. Dulion se porta aux Saintes et le 15 août,
« les Anglais furent forcés de se rendre à dis-
« crétion. »

(Almanach de La Guadeloupe pour 1824.*)*

1696. « Quatre-vingt-dix habitants portant armes dans les deux îles. » (LABAT.)

1703. Parmi les troupes passées en revue par le Général Auger le 12 mars 1703, figurent les Milices des Saintes à l'effectif de 60 hommes sous le commandement de Portail, capitaine ; Rivière, lieutenant et La Pichauderie, enseigne.

La première compagnie d'Infanterie des *habitants* avait pour lieutenant un Lorgé.

1782. Rodney bat le Comte De Grasse dans les eaux des Saintes.

1794. Les Saintes sont prises par les Anglais.

« Ce fut le 9 avril 1794 qu'on signala la « flotte anglaise, composée de cinquante-deux « voiles. Arrivée près des Saintes, cette flotte « se divisa moitié au vent, moitié sous le vent ; « puis s'étendit, entoura, cerna ces îlots, qui « se rendirent sans tirer un coup de canon. « Maîtres de cette position importante, ayant « désormais une rade vaste et sûre pour leurs « vaisseaux, les Anglais, sans perdre de temps, « dirigèrent leurs forces sur la Grande-Terre. »

(LACOUR. T. II, p. 251.)

1809. « Le 30 mars 1809, une division française, « composée de trois vaisseaux, *Le D'Hautpoul*, « *Le Courageux* et *La Félicité*, sous le comman- « dement du chef de division Troude, vint « mouiller dans la rade des Saintes.

« Elle apportait des troupes et des approvi-

« sionnements. Mais le 14 avril parurent 22 « voiles anglaises, avec des barques à la re- « morque, se dirigeant vers les Saintes.

« Les Anglais débarquèrent derrière le *Gros-* « *Morne* et s'en emparèrent.

« La division Troude se trouva bientôt en « péril, entourée de croiseurs et sous des feux « ennemis.

« Trois pilotes saintois, Jean Calo, Charles « Cointre, et Solitaire offrirent de sauver les « vaisseaux français.

« La nuit venue, les trois vaisseaux appareil- « lèrent en coupant leurs cables, et sortirent « par la passe du Nord ou de la *Baleine.*

« Les pilotes saintois, après avoir mis ces na- « vires hors de danger, ne voulant point quitter « leur pays et les leurs, se jetèrent par dessus « bord et revinrent à la nage à la *Terre-d'en-* « *Haut.*

« Le noir (1) « Jean Calo », partit pour le « *Fort Morel* (2), où il se fit remarquer.

« Ce trait de courage des trois pilotes ne fut « pas de suite récompensé, et lorsqu'on voulut « les décorer, ils étaient morts.

« Les Saintes capitulèrent le 17 avril.

(1) Voir note concernant Jean Galo page 99.

(2) Aux pieds de Morel se trouve la *Voûte à Tontonne*, où se retiraient les habitants lors des débarquements des Anglais et où se fit remarquer Jean Galo le 14 avril 1980.

« C'était le dernier boulevard des possessions « françaises aux Antilles. »

(ORUNO LARA. La Guadeloupe, p.185).

1814. Les Saintes rendues à la France, fortifications détruites.

6 juillet 1815. Les Anglais s'emparent des Saintes devenues plus tard françaises.

JEAN CALO

Dans son Histoire de la Guadeloupe, Oruno Lara, à propos d'événements qui se sont déroulés aux Saintes, écrit :

« *Le noir,* « Jean Calo » partit pour le *Fort* « *Morel* où il se fit remarquer. »

Il y a là une erreur. *Jean Calo n'était pas noir.* Dans un acte daté du 27 Pluviose an 13, par lequel il fait la déclaration de naissance de son fils Pierre Gabriel, baptisé à Basse-Terre le 28 mai 1809, il est expressément qualifié d'*Européen.*

Il naquit d'ailleurs à Hennebon (Morbihan) en 1764 de Joseph Callot et de Jeanne-Marie Jeanneau. Nous n'avons pu trouver à quelle époque il vint à la Guadeloupe ni comment il s'établit aux Saintes. Mais il se marie à Terre-de-Haut le 2 Messidor an 11 avec Luce-Adé-

laïde Lorgé, née le 3 avril 1770 à Terre-de-Haut ; il est alors âgé de 36 ans.

Lorsqu'il fait, deux ans plus tard, la déclaration de naissance dont nous parlons plus haut, il est déjà propriétaire aux Saintes et exerce la profession de marin.

Le 30 novembre 1808, sa femme, Mlle Lucette Lorgé déclare la naissance de Louis Pariel, son filleul. Callot est alors porté sur les registres comme « Marchand aux Isles des Saintes ».

Le 13 novembre 1809, habitant et marin, propriétaire au quartier du Mouillage, il déclare la naissance de sa fille Françoise-Adélaïde, née le 28 août 1809 et qui est baptisée le 28 mai 1811, et Jean Callot profite de cette solennité pour se marier religieusement. Le mariage avec dispense de tous bans du préfet apostolique, est célébré par le Père Vianney, Père Carme, Curé de Terre-de-Haut. Les conjoints ne savent signer.

Nous n'avons pu trouver la date du décès de sa fille. Elle a certainement quitté les Saintes non mariée et à une date que nous n'avons pu déterminer.

Le 16 octobre 1811, nous retrouvons Callot aubergiste dans le quartier du *Mouillage*, faisant la déclaration de décès de Jacques Cotineau, âgé de 21 ans, né dans la paroisse de

Saint-Nicolas, dans la ville de Nantes et décédé dans la maison de Jean Calot.

Le 26 septembre 1814, il fait la déclaration de décès de Joseph Minant et le 21 juin 1818, en compagnie de Damas Joyeux, celui de Pierre-Alexandre Bride.

Le 21 juillet 1818, il sert de témoin au mariage de Guillaume Cassin et d'Anne-Xavier Ruart. Il est porté comme Capitaine au Cabotage.

Sa femme meurt le 1er janvier 1832.

Mais Pierre Gabriel, son fils, a pris femme ; nous ne trouvons pas la date de son mariage. Il a un fils, Jean-Auguste qui est déclaré le 26 mai 1835 et une fille Marie-Julienne-Lucette née le 28 juin 1837.

Pierre Gabriel meurt le 27 mai 1841 au bourg du *Fonds de Curé* dans la maison dont il est propriétaire et qui est située à l'entrée du Chemin de *Grand'Anse* par le Cimetière, à droite. Moins d'un mois après, le 8 juin 1841, Jean Calo, habitant propriétaire, meurt à l'âge de 77 ans, en sa maison sise au bourg du *Mouillage*.

ETUDE CONCERNANT JEAN CALO DES SAINTES

1° 2 Messidor an 11 (21 juin 1802). Acte de mariage de Jean Calo, 36 ans, avec Luce

Adélaïde Lorgé, née le 3 avril 1770, à Terre-de-Haut.

2° 28 Pluviose an 13 (17 février 1804). Jean Calo, Européen, natif d'Hennebon, 39 ans, Propriétaire et Marin de profession, déclare Pierre-Gabriel Calo, baptisé à la Basse-Terre le 28 mai 1807, « parain » Gabriel Amée, « mareine » Marguerite Coletat.

3° 30 novembre 1808. Naissance de Louis Pariel le 27 mars, déclaration de Mlle Lucette Lorget, épouse du sieur Jean Calo, marchand aux Isles des Saintes, sa marraine.

4° 13 novembre 1809. Jean Calo, marin propriétaire, quartier du *Mouillage*, déclare la naissance de sa fille Françoise-Adélaïde née le 28 août 1809.

5° Acte de décès de Jacques Cotineau, âgé de 21 ans, né dans la paroisse de Saint-Nicolas, dans la ville de Nantes, décédé dans la maison de Jean Calo, aubergiste dans le quartier du *Mouillage*, 16 octobre 1811.

6° Baptême de Françoise-Adélaïse Calo, née le 28 août 1809, le 25 mai 1811.

25 mai 1811. Mariage religieux de Jean Calo, âgé de 47 ans, avec dispense de tous bans du préfet apostolique ; les conjoints ne savent signer.

Signé : Vianney, Père Carme, Curé.

7° 26 septembre 1814. Déclaration du décès de Joseph Menant par Jean Calo.

8° 21 juin 1818. Déclaration du décès de Pierre-Alexandre Bride faite avec Damas Joyeux.

9° 21 juillet 1818. Calo, capitaine au Cabotage, témoin au mariage de Guillaume Cassin et Anne-Xavier Ruart.

10° Décès de Mme Jean Calo, née L.-A. Lorgé (1er janvier 1832).

11° 26 mai 1835. Naissance de Jean-Auguste Calo, fils de Pierre-Gabriel Calo.

12° 31 août 1859. Marie-Julienne-Lucette Calo, née le 28 juin 1837, se marie avec Pierre-Léonce Cassin.

13° 27 mai 1841. Décès de Pierre-Gabriel Calo, né aux Saintes (Terre-de-Haut), le 6 février 1805, décédé au bourg du Fonds de Curé, fils de Jean Calo et de feue dame Luce-Adélaïde Lorgé, propriétaire, époux de dame Catherine Simon.

14° 8 juin 1841. Jean Calo, habitant, propriétaire, né à Hennebon (Morbihan) en 1764, veuf de dame Luce-Adélaïde Lorgé, décédé à l'âge de 77 ans, en sa maison sise au bourg du *Mouillage*, fils de Joseph Calo et de Jeanne-Marie Jeanneau.

15° 26 janvier 1848. Mariage de Catherine Simon, veuve de Pierre-Gabriel Calo, et de François-Hippolyte Prélat.

16° 2 juillet 1909. Décès de Calo (Marie-Julienne-Lucette), fille de Pierre-Gabriel.
17° 1839. Jean Calo, 77 ans, affranchit *Sophie*, 41 ans, blanchisseuse, son esclave.
18° 1839. Demoiselle Sophie Calo vend une esclave à Anne-Rose (registre des demandes d'affranchissement).
19° 14 avril 1809. Sortie de l'escadre.
20° 1841. Déclaration décès d'un esclave.

FORTIFICATIONS

En 1780, les Saintes, puissamment fortifiées présentaient : Fortif N° 4.

« A l'*Islet à Cabrits, Pointe Sable*, s'édifie le *Fort Louis*, très important.

« Fortin au *Morne à Mire*.

« Batterie au *Mouillage*, en face l'Eglise. En 1785 (19 août), M. le Maréchal de Castries, écrit à M. le Vicomte de Damas :

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre du 2 juin der-
« nier N° 286, par laquelle en me faisant part
« des divers travaux qui ont été faits pendant
« la dernière guerre pour mettre les Isles des
« Saintes dans un état convenable, vous me
« marquez qu'il serait inutile d'en augmenter
« les fortifications. J'approuve en conséquence
« qu'il ne soit fait aucuns nouveaux ouvrages
« dans ces Isles. »

En 1809, le *Fort Joséphine*, à l'*Islet à Cabrits*, puissamment armé, est considéré comme la clef des Saintes.

De 1841 à 1843, 18 batteries sont construites aux Saintes, alors occupées par 1.500 hommes de troupe, dont un bataillon de Voltigeurs.

Le *Fort Napoléon* (120 mètres d'altitude) rayonnant partout avec la *Batterie de la Tête Rouge*, est construit de 1845 à 1867 après une interruption de quelques années. Les bastions furent construits d'abord en même temps qu'une caserne en bois provisoire et qui fut remplacée par le superbe bâtiment en pierres dont les voûtes de la citerne forment une partie des fondations.

Les gens du pays qui ont travaillé à la construction du *Fort Napoléon* racontent que sous chacun des piliers qui constituent la base fondamentale de ce superbe édifice, se trouve enfoui un Louis d'or.

Entre 1869 et 1870, construction de la *Batterie de la Tête Rouge* où se trouve aujourd'hui une station de T.S.F.



Cliché Bréta.

Au Fort Napoléon



Cliché Sebastien.

Batterie de la Tête Fouge

L'AGONIE D'UN ARCHIPEL

Les Saintes souffrent et meurent de la politique d'autonomie qu'on a imposée aux Colonies et qui pèse plus particulièrement sur la Guadeloupe. Abandonnée à elle-même, devant payer des dépenses de souveraineté sous forme de dépenses obligatoires, elle doit encore pourvoir à l'administration de plusieurs dépendances qui, autrefois, ont connu la prospérité par suite de la présence d'un ensemble complet de rouages administratifs. Ces rouages ayant été réduits au strict minimum pour la Guadeloupe elle-même, on devine ce qu'ils sont devenus dans les Dépendances.

Pour les Saintes qui nous occupent plus particulièrement, la disparition de la Garnison a été l'arrêt de mort. Réalisée en 1889, cette mesure a été suivie en 1890 par le retrait de la Compagnie de Discipline ; puis le *Pénitencier* a été

supprimé en 1902 ; Le Médecin des Colonies qui était payé par le budget local pour assurer le service médical fut lui-même supprimé en 1903.

Même les services maritimes (Syndics des Gens de Mer, garde maritime) si nécessaires pour cette population de Marins et de pêcheurs, disparurent aussi et il ne subsiste plus que ce qui, véritablement, ne pouvait pas être aboli ou réduit.

En dehors des autorités (Maire et Conseil Municipal), on ne trouve plus à Terre-de-Haut que deux gendarmes, un juge de Paix suppléant, celui de Capesterre pour les Saintes, un Receveur des Contributions, un Agent de Police, un Instituteur et deux Institutrices, une Distributrice des Postes, un Poste des Douanes avec six agents.

A Terre-de-Bas, on trouve en dehors des autorités élues :

Trois Instituteurs, un Distributeur des Postes, un Agent de Police.

Cette « Terre qui meurt » physiquement, administrativement et économiquement, est aujourd'hui habitée en majeure partie par des marins et pêcheurs. On y rencontre quelques vieux fonctionnaires retraités qui, retournés au pays, se laissent tranquillement vivre dans l'ambiance locale.

L'admirable mouvement de solidarité hu-humaine qui a abouti à la création à la Guadeloupe de Sociétés de Secours Mutuels avec de nombreux adhérents, n'a pas eu de répercussion aux Saintes. On n'y trouve aucune œuvre d'assistance. Les pêcheurs ont été impuissants à se syndiquer, à se grouper, à adopter aucune forme de solidarité collective. Seule l'assurance au décès a recueilli quelques adeptes et la Section des Saintes de la Mutualité Coloniale, compte une centaine de membres.

En 1934, il a été créé aux Saintes (Terre-de-Haut), un Syndicat d'Initiative ayant pour but le développement touristique du pays, l'amélioration et l'embellissement de cette petite île où viennent maintenant chaque année villégiaturer de nombreux citadins.

PAYSAGES, IMPRESSIONS ET SOUVENIRS DES SAINTES

Grande-Anse

Les vagues déferlent, hautes et puissantes. Elles se succèdent à intervalles réguliers et viennent baigner la large plaine de sable blanc qui constitue le rivage, et mourir au pied des dunes accumulées depuis Jalonne jusqu'à Rodrigue, par la constante brise venant de l'Océan.

De hauts manceniliers, réalisant, avant Brémontier, l'arrêt des sables mouvants, les empêchent d'envahir les terres avoisinantes ainsi que le petit cimetière où le temps efface peu à peu les tombes élevées par la piété à la mémoire des morts.

Le fracas terrible des lames attaque aussi les mornes voisins qui laissent apparaître, au milieu des terres jaunes facilement désagrégées,

le scintillement des cristaux de gypse que l'action volcanique y a autrefois formés.

Les eaux s'engouffrent sous les rochers et rejaillissent en gerbes qui semblent rejetées par quelque Cétacé puissant.

Dunes, plages, falaises, gouffre, souffleur, on a tout ensemble devant soi un paysage grandiose qui exalte l'imagination et la conduit en des réflexions infinies, cependant que le ciel resplendit sur la mer trop bleue.

Pont-Pierre

Au haut du monticule qui limite à l'Est la saline du Marigot, soudain la brise se révèle et, par la savane nue, à l'herbe rase, à peine piquetée ça et là par un mancenilier tortueux ou un poirier vivace, la pente qui suit le pied des mornes voisins, conduit doucement vers le rivage en arc de cercle.

Un léger clapotis anime seul la baie presqu'entièrement fermée du côté du large, par les masses violacées des Roches Percées. Paysage de calme et de repos où la fureur des flots grondeurs du large se laisse à peine deviner.

Une vague douceur vous pénètre dans l'eau tiède tachetée de fonds sableux. Le soir descend très vite, et, au retour, l'allure mystérieuse de la baie, la brise qui vous frappe à la



Cliché Sébastien.

Route de Pont-Pierre



Cliché Bréta.

Baignade à Pont-Pierre

nuque sollicitent encore le regard jusqu'au haut du monticule derrière lequel tout disparaît pendant qu'on se dirige vers le couchant doré.

Midi

Sous l'ardeur du soleil éclatant, les mornes ont pris des teintes rousses. Beaucoup d'arbres dépouillés de leurs feuilles n'étendent plus vers le ciel que des branches dénudées. Des jours et des jours ont passé sans que la moindre goutte de pluie soit venue rafraîchir la terre. Les citernes s'épuisent peu à peu et la population, sous ses grands chapeaux, s'inquiète, sans grand émoi cependant, de ce problème de l'eau, toujours angoissant, jamais résolu.

Des nuages s'amoncellent, vont frôler distraitement le Chameau et déversent sur la Terre-d'en-Bas leur ondée bienfaisante.

Les moutons bêlent plaintivement ; les vaches ayant brouté l'herbe sèche, regardent au loin tristement et tous les feux du jour s'épanouissent glorieusement sous le ciel lumineux.

Désolation

La sécheresse a sévi partout. Ici, elle dure depuis février. Les arrivages se sont faits de

plus en plus difficiles, et, la farine venant à se raréfier dans la Guadeloupe tout entière, la population connaît les horreurs de la vraie famine. On ne trouve rien à acheter : pois, riz, manioc, bananes ont disparu, car les temps difficiles qu'on connaît dans toute la Colonie et les prix des rares denrées qu'on peut rencontrer, ne permettent pas l'approvisionnement. Pour avoir quelques bananes, on se rue de nuit dans des embarcations vers une barque que le mauvais temps a forcé à se réfugier en rade. En silence, on attend à la porte des rares possesseurs d'un peu de farine qu'ils veuillent bien vous comprendre au nombre de ceux qui auront aujourd'hui du pain. On entend dire, le cœur angoissé, que des familles entières n'ont rien mangé depuis des jours. Et, si l'on se dirige vers Pont-Pierre, de longues carcasses de vaches dispersées par les chiens, des bêtes étiques couchées, les pattes à l'abandon, autour des mares desséchées, attendant la mort passivement, attestent la désolation qui peut régner parfois dans ce pays éclatant de lumière et de beauté.

Terre-de-Haut, 23 *juillet* 1920.

Renouveau

Durant des jours nombreux, le soleil a desséché l'herbe des champs ; les arbres, pour la

plupart, ont perdu leurs feuilles et quand on vient du large, il semble que le feu ait laissé sur toute la campagne l'or de sa flamme et le rougeoiment de ses étincelles.

Voilà qu'après quelques tentatives sans issue, les nuages laissent s'éparpiller pourtant de ci, de là, quelques gouttes de leur si rare et si précieuse pluie. Ce n'est rien, puisque les citernes recueillent à peine quelques pintes d'eau et que les mares ne gardent rien de ce qui tombe. Mais la terre a senti l'ondée bienfaisante ; de jour en jour et presque d'heure en heure, des teintes vertes apparaissent : vert pâle, vert clair, vert d'un jaune presque transparent sur lesquels se détache la frondaison sombre et persistante des poiriers.

On sarcle fiévreusement, on sème hâtivement. Quelques jours suffisent à la métamorphose qui annonce la fin de la disette d'eau, l'herbe pour les troupeaux, l'espoir de récoltes futures.

Terre-de-Haut, 29 *juillet* 1920.

Contraste

Hier, il a venté dur. La brise d'hivernage, annonciatrice probable de « coups de vent », ja soufflé par rafales pendant une huitaine de ours, forçant les boats grands et petits à rester

immobiles, halés sur la plage de sable. Ils sont tous là, alignés dans leur blancheur grise, tels des oiseaux de mer un peu craintifs, pendant que les frégates, amants de la tempête, les survolent curieusement, se demandant ce qu'ils ont fait de leurs ailes blanches.

Aujourd'hui, le ciel est pur, la ligne des montagnes de la Guadeloupe est nettoyée des brumes qui l'obscurcissaient, une vague douceur règne qui promet au marin la sécurité et au pêcheur l'abondance. Et toutes les frêles embarcations glissent joyeusement dans la rade paisible.

Terre-de-Haut, 28 *août* 1920.

La pluie

Il pleut à verse, c'est l'expression à employer dans son sens le plus littéral. L'eau tombe du ciel en telle abondance que bientôt, tous les canaux, rigoles, déversoirs, où en temps de sécheresse, on a laissé avec insouciance l'herbe s'accumuler, sont transformés en torrents impétueux. Et cette eau si ardemment désirée dévale des mornes, entraîne avec le peu de terre végétale qui s'y trouve, les récoltes naissantes. Fataliste, le Saintois sauve et met à l'abri poules, cabris, et constate la disparition des éléments de sa fortune qui ont été emportés par les eaux.

Mais la Mare du Marigot est pleine, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps.

Terre-de-Haut, août 1921.

Les ruines

On les trouve à chaque pas. Témoins d'une splendeur passée, elles attestent la force des temps et l'inconstance des hommes. Le Fort Napoléon, privé de ses défenseurs, reste intact sous son léger manteau d'acacias et de savonnettes et attend qu'on veuille l'affecter, sinon à un ouvrage de guerre, du moins à une œuvre de bienfaisance qu'il ne serait pas difficile d'imaginer (sanatorium, colonie de vacances, etc.)

Maison Blanche, dépourvue de ses officiers, Casernes démunies de leurs occupants, Hôpital sans ses malades, Cellules privées de leurs prisonniers, Fortins abandonnés, Pénitencier veuf de ses condamnés, tout croule lentement, tout s'effrite petit à petit ; et le cœur se serre de constater que tant d'énergie déployée pour surmonter de si grands obstacles, tant d'argent dépensé, se traduisent aujourd'hui par des ruines. Ici, le toit, là, la muraille, plus loin les planches, tout cela attend patiemment la destruction complète. *Etiam perierunt ruinae.*

Cimetière

Sur des plaques de marbre ou de cuivre, on peut lire çà et là des noms à demi effacés déjà. Nulle main pieuse — si ce n'est à la fête des Morts ou lors du passage du Navire-Ecole — n'y dépose la fleur du souvenir. Une croix de pierre, un simple cube de ciment, un carré de métal indiquent l'endroit où dort de son éternel sommeil un fils de France que la mort a surpris à son passage aux Isles. Officier, aspirant, mécanicien, soldat, matelot, gendarme, ils sont tous côte-à-côte dans la savane nivelée parsemée de pervenches roses.

« Mi Li » !

Ce matin, le bateau-école « Jeanne-d'Arc » a jeté l'ancre dans la baie incomparable de Terre-de-Haut. Cette île, par sa configuration, permet aux élèves-officiers de se livrer à de multiples exercices pratiques pendant la durée de leur séjour, fixée par la haute Administration : tir, sondages, observations météorologiques, tandis que l'hydravion exécute en courbes gracieuses de savantes évolutions au-dessus de la rade.

Sitôt son apparition au large, le navire a

été annoncé d'un bout à l'autre du pays par les cris de « Mi li ! mi li ! » (le voici ! le voici !) qui se transforment rapidement en une immense et joyeuse rumeur.

Depuis plusieurs jours, les Saintois, informés par le Gouverneur, se préparent avec un empressement fiévreux, à recevoir leurs hôtes de marque. Tous les petits commerces du pays se multiplient : foufous (oiseaux-mouches), lézards, tortues de mer, poissons armés empaillés ; jolies conques de « lambis-fines » et casques soigneusement vernis ; petits voiliers pavoisés montés sur socle sont autant de souvenirs exotiques qui feront en France les délices d'une mère, d'une cousine, d'une fiancée, d'un fils.

Les femmes ne chôment pas non plus. Le blanchissage de tout le linge sali pendant le voyage leur est confié. Quelle aubaine !... Cela mettra du beurre dans... le court-bouillon. Comme leurs maris, elles se livrent également à un trafic qui leur rapporte d'appréciables bénéfices. Entre Terre-de-Haut et Trois-Rivières, ce sont d'incessantes allées et venues pour l'approvisionnement en bananes, oranges, cocos secs, bouteilles de « gazeuse », cartes postales. Tout cela, entassé dans de larges paniers, est monté à bord du navire de guerre où il excite la convoitise de tout le monde, du commandant au moussaillon. Et bientôt, tout est

enlevé, à la vive satisfaction des aimables vendeuses.

Pendant le séjour du bateau-école aux Saintes, ce petit peuple, déshérité sous le rapport des distractions, a ses heures de dédommagement. Assez souvent lui sont offertes par le navire ou des séances de cinéma ou des auditions musicales en plein air. Il est aisé de comprendre son état d'âme pendant ces jours où le bonheur lui est prodigué sous des formes si diverses.

Mais tout a une fin. Au moment du départ, ceux qui demeurent s'attendrissent. Souvent le croiseur emporte de nouvelles recrues : jeunes gens du pays faisant de préférence leur service dans la marine.

L'imposant navire lève l'ancre, s'ébranle et lentement s'éloigne, tandis que la musique du bord joue « Adieu foulard, adieu madras » et qu'à l'arrière, le drapeau aux couleurs aimées flottant au vent, semble lancer un dernier adieu au rivage, à l'appontement où s'agitent mouchoirs et chapeaux de paille. C'est que, pendant ces jours heureux pour tous, il s'est établi un courant de sympathie entre ces favorisés du sort et leurs frères d'humble condition, mais à l'âme fière et droite.

Palmyre Albert, 1933.



Cliché Sébastien.

Un coin du bourg



Cliché Phos

Le bain au bourg

Le bain

A Terre-de-Haut, une heure exquise entre toutes est celle du bain. De dix heures à midi, le bourg s'anime : c'est un va-et-vient incessant. Tous les baigneurs, hommes, femmes, enfants, coiffés d'immenses chapeaux de paille, s'acheminent vers le rivage où n'existent ni tentes, ni cabines de bain. C'est donc en plein air que chacun se débarrasse de ses vêtements et choisit, pour les déposer, un bon petit coin dans l'une des barques halées sur la plage, ou sur une roche.

Après une bonne heure passée dans l'eau tiède, on regagne son logis d'un pas alerte, pressé par la faim, et impatient de déguster le « punch » ce délicieux apéritif que réussit si bien, aux Antilles, toute main féminine.

De midi à quatre heures, la vie du bourg semble suspendue. Chacun choisit l'endroit frais de la maison, fuyant ainsi la réverbération intense qui enveloppe le pays. Mais aussitôt que les rayons du soleil, devenus obliques, répandent une chaleur moindre, des groupes quittent en hâte leur demeure, se dirigeant vers le Marigot ou Pompierre ; ils sont accompagnés de leurs domestiques qui transportent en de grands paniers la vaisselle d'aluminium et le

goûter. C'est une façon de parler, car ce goûter, qui suit le bain de l'après-midi, est presque toujours un repas copieux composé — cela va sans dire — de mets créoles : riz et calalou, matété à crabes, Colombo, farine-morue-et-Zabocat, etc... L'appétit, excité par le bain, est souvent si largement assouvi, que la faim a disparu quand vient l'heure du souper.

Quel charme ont ces après-midis !... On en rapporte une gaieté, une joie de vivre qui font tout voir en beau...

Palmyre Albert, 1933.

Grand'Anse

A mesure que l'on avance, la rumeur qui monte de la mer se fait plus distincte ; encore quelques pas et l'on est au littoral : c'est Grand'-Anse, dont les Saintois sont si justement fiers.

Du sable blanc ! du sable fin ! On y enfonce jusqu'aux chevilles. Mais dans tout ce sable, il y a aussi toutes sortes d'autres choses : varech, squelettes de crustacés, coquillages, épaves informes polies par les flots, et les fameuses « pierres à l'œil » auxquelles on attribue la légendaire propriété de « nettoyer » le globe de l'œil.

Tout le centre de Grand'Anse est une immense plage qui se développe sur un parcours d'un



Cliché Bréta

Le mouillage vu du chemin du Marigot



Cliché Bréta

Au bain

kilomètre. Un cordon de sable — des dunes — borde le littoral.

Les cheveux et les vêtements agités par le vent, on se tait. L'âme se recueille devant tant de grandeur et de beauté.

Grande et belle, cette mer bleue dont le ton varie suivant les heures et l'aspect du ciel ! Superbes aussi, ces hautes vagues qui s'enroulent en boucles géantes et viennent se briser avec fracas contre les rochers, ou mourir doucement sur la plage en l'inondant d'écume...

On s'extasie, on rêve... Mais le soir s'annonce et il faut regagner le bourg.

Majestueuse dans sa sauvagerie même, cette baie, bordée au nord et au sud de falaises qui s'effritent sous les assauts répétés de l'Océan !

Beaux soirs empreints de si calme poésie !...

Couchers de soleil féeriques, saisissants, incomparables !

Les Saintes ! petit pays bien cher à tous les cœurs que vous captivez à jamais !

Combien, sous vos cieux, l'âme s'imprègne de douces sensations, de nobles pensées qui l'amèneront à s'élever toujours plus haut !...

Palmyre Albert, 1933.

MAN-NIE

On l'appelait Man-nie, abréviation faite de

maman Léonie, par ses enfants, ses familiers.

Quand elle nous savait arrivés pour les vacances, elle s'amenait, et sans se faire prier, s'asseyait, acceptant volontiers une tasse de lait ou un verre de vin.

Nous éprouvions un plaisir toujours nouveau à nous faire conter par cette petite vieille aux yeux bleus, aux traits fins, toute menue, toute droite, les histoires d'antan. Il s'agissait ou de la construction du Fort Napoléon (à quatorze ans, elle y avait transporté du sable, des pierres et avait vu glisser un Louis d'or sous chaque pilier du colossal édifice) ; ou de ses premières amours avec le Capitaine C... ; amours forcées hélas par la misère, car la petite avait peur de ce grand et gros militaire. Elle en eut néanmoins son premier fils et épousa plus tard quelqu'un du pays qu'elle « aimait celui-là », ajoutait-elle. De ce ménage heureux, quoique pauvre, naquirent treize enfants.

Le visage de l'aïeule s'illuminait quand elle évoquait le souvenir des entrechats que jouait son mari, violoniste ; et, entonnant d'une voix claire, juste, ses airs favoris, Man-nie saisissait alors de chaque main un bout de sa robe et, souriante, se mettait à danser...

Elle s'en est allée à quatre-vingt-dix ans, laissant cent quarante-trois descendants.

....



Une arrière petite-fille de Man-Nie

Dans le petit cimetière où, sous ton tertre de sable blanc encadré de casques de lambis roses, tu reposes, dors en paix, bonne vieille Man-nie. Par les beaux soirs lumineux des Saintes, peut-être la brise, soufflant doucement à travers les filaos plantés tout près de toi par ton ami Bréta, répète-t-elle parfois tes jolis airs d'entrechats d'autrefois.

ÉVÉLIE BRÉTA.
Mai 1939.

OBSERVATIONS
RÉDIGÉES EN MARS 1918
SUR LA GÉOLOGIE DE LA GUADELOUPE

Au point de vue géologique, la Guadeloupe se divise en deux parties nettement distinctes au premier abord : la Grande-Terre, formée de sédiments marins calcaires, la Guadeloupe proprement dite ou Basse-Terre, couverte de produits volcaniques de toutes sortes.

L'étude des deux îles, en établissant les connexions qui existent entre les deux groupes de terrains, montre qu'en beaucoup d'endroits, on trouve sous les formations calcaires de la *Grande-Terre*, des tufs, des argiles et même des roches volcaniques non altérées de textures diverses.

La région des *Abymes* est particulièrement intéressante pour observer le passage de l'une à l'autre formation.

Le long de la route coloniale de *Pointe-à-Pitre* au *Moule*, en face de l'habitation *Reiset*, kilomètre 3, on trouve des blocs volcaniques et calcaires (1) dans la couche de terre arable et dans le sous-sol. Le caractère volcanique s'accentue au fur et à mesure qu'on avance vers le bourg des *Abymes*. « Les terres des *Abymes*, dites *Bonâme*, présentent beaucoup d'analogie au point de vue de l'origine avec celles de la Guadeloupe proprement dite ; elles renferment comme ces dernières, des rognons d'oxyde de fer et des cristaux de quartz, mais elles sont plus argileuses et ont plus de consistance. »

Ces terres couvrent toute la plaine des *Abymes* et s'avancent en coulées plus ou moins profondes dans la masse calcaire qui constitue toute la partie méridionale de la *Grande-Terre*.

Sur les habitations *Belle-Plaine*, *Pointe d'Or*, *Boivinière*, *Léonie*, on trouve des blocs volcaniques errants et en place, et au kilomètre 8.100 Palais Royal, une partie de la chaussée de la route coloniale est constituée par la roche mise à nu, sans addition de macadam.

Dans le bourg des *Abymes*, dans une tranchée récemment ouverte, des cendres volcaniques se remarquent à la base d'une butte

(1) Il existait au Musée Lherminier de Pointe-à-Pitre une collection Bréta de pierres, fossiles, sables et bois de la Guadeloupe, ainsi qu'un herbier, qui ont ont été détruits ou endommagés par le cyclone de 1928.

calcaire. Dans les environs, toute une série de buttes calcaires semblables, mais isolées, constituent la topographie de la région. A leur base, elles reposent sur de l'argile qui est aussi disséminée dans les couches inférieures du calcaire avec des cailloux d'origine volcanique plus ou moins roulés et altérés. Les mêmes observations peuvent être faites à *Besson* dans la région des *Petites Abymes*.

Toute cette partie de la *Grande-Terre* a donc participé, à un moment donné, aux phénomènes volcaniques qui ont édifié nos montagnes. *Moreau de Jonnès*, en 1822, a signalé le fait et divers auteurs l'ont depuis confirmé pour plusieurs îles des *Antilles*, comprises dans la zone moyenne de *Suess*. Après une longue période de glyptogénèse, ces terrains ont été immergés et sur eux a pris naissance la masse calcaire que l'érosion a réduite en buttes telles qu'elles existent actuellement. Les déjections (andésites, labradorites), se sont répandues sur un soubassement encore inconnu, mais qui, vraisemblablement, n'est autre que la coulée de mélaphyre veiné de marbre qui se montre à la *Désirade* et qui se continue à la *Pointe des Chateaux* sous la couche calcaire. Ces roches anciennes que *Duss* qualifie de basaltes sont, paraît-il, magnétiques. Si le fait est confirmé, il sera donc possible de déterminer leur âge

d'après la méthode de Folgheraiter que M. *Bernard Brunhes* a si heureusement appliquée au Puy-de-Dôme et dont M. *Mercanton*, de Lausanne, vient de se servir récemment pour les basaltes groelandais.

Contrairement à ce que pensent MMrs *Soencer* et *Giraud*, je crois que c'est là, vu la direction générale inclinée S.O.-N.E. des terrains de la *Grande-Terre*, qu'il faut chercher les terrains les plus anciens de l'île, ceux qu'il sera peut-être possible de rattacher au Crétacé, en considérant les Andésites et Labradorites des *Abymes* comme datant du Nummulitique.

Il y a lieu, à la *Grande-Terre*, de distinguer plusieurs niveaux calcaires. Dans une tranchée de chemin de fer de l'Usine d'*Arboussier*, l'Argile des *Abymes* surmonte en stratification discorcdante des calcaires sans fossiles. Aux environs de la *Pointe-à-Pitre*, dans les carrières *Lilite* au Nord et *Laugier* à l'Est, on distingue nettement deux niveaux en concordance avec inclinaison de 10 degrés vers N. 30° o. La deuxième carrière est très riche en moules internes de mollusques. Le niveau inférieur comprend des polypiers massifs très développés avec de très nombreux mollusques lithophages, appelés *amandes* par les carriers. La carrière du *Chemin de la Gabarre* est aussi riche en moules internes.

Dans la plupart de ces exploitations, existent de nombreuses poches d'argile de décalcification qui, en beaucoup d'endroits, joue un rôle important. C'est elle qui donne aux terres déjà argileuses des *Abymes* cette consistance dont parle *Bonâle* ; c'est elle qui, grâce à son accumulation dans les reliefs topographiques de la *Grande-Terre*, et mélangée au calcaire et aux débris végétaux, assure aux *Grands-Fonds* leur si grande fertilité.

Les sommets de la plupart des mornes de la *Grande-Terre* sont silicifiés ; dans les vallons et sur les pentes, on trouve de nombreux blocs, parfois compacts, souvent vacuolaires de ces roches siliceuses, éboulés des sommets. Cette silification s'est effectuée lors d'une immersion de l'île et n'a pas affecté toute la masse calcaire, mais seulement certains points qui, lors de l'émersion, ont protégé les parties sous-jacentes contre les eaux pluviales, et donné naissance aux collines arrondies de toute la *Grande-Terre* et aux buttes isolées du Centre des *Abymes*. Cette région est d'ailleurs le déversoir de la plupart des eaux qui viennent des *Grands-Fonds* ; les eaux y séjournent longtemps et, à cause de l'acide carbonique et des autres produits qui sont parfois si abondants dans les eaux de pluie des régions tropicales, elles ont donné à la région sa topographie actuelle.

On trouve aussi de véritables rognons de calcaire siliceux disséminés dans un tuf argileux qui semble d'origine torrentielle.

Sur la route du *Gosier*, au lieu dit *Poucette*, on trouve dans une formation argilo-sablonneuse de nombreuses coquilles de Lamellibranches, surtout des Pectens en parfait état de conservation. Des observations plus complètes ainsi que l'étude des fossiles recueillis, pourront préciser la chronologie de ces diverses formations.

Sitôt après avoir quitté *Pointe-à-Pitre* par la route de *Basse-Terre*, on rencontre quelques collines calcaires de faible altitude à partir desquelles le terrain descend en pente douce vers la *Rivière Salée* : la couche calcaire disparaît, noyée sous les eaux et sous une couche épaisse de débris végétaux, d'argile et de tourbe sur lesquels ont poussé des palétuviers.

C'est la vraie mangrove tropicale et l'équivalent de ce qui a été trouvé à Hamilton Harbour aux Bermudes, lors des travaux faits en vue de l'établissement des docks.

Les sondages effectués dans la *Rivière Salée* en vue de la pose d'un siphon pour la conduite d'eau de la *Pointe-à-Pitre*, signalent la couche calcaire de 15 à 20 mètres de profondeur sous le niveau de la mer.

Après la *Rivière Salée* commencent immédia-

tement des terres argileuses avec nombreux débris de quartz.

On peut donc considérer qu'on se trouve en présence d'une sorte d'ennoyage de la couche calcaire qui semble avoir été causé par l'accumulation du produit des éruptions consécutives à l'effondrement de la *Cordillère des Antilles*.

Ce calcaire doit se continuer ainsi sous les terrains argileux qui forment les propriétés *La Jaille*, *Destrellan*, etc., où on trouve aussi du quartz et qui ont de grandes similitudes avec la plaine des *Abymes*. On y recueille, en outre, de nombreux cristaux de quartz bi-pyramidé très nets et fort abondants en certains endroits *(route de Destrellan à la Rivière de Coin*, certaines propriétés de la *Baie-Mahault*, bords de la *Lézarde* et jusque sur les bords de la *Moustique)*. Je n'ai pu encore trouver les roches qui par leur désagrégation, ont fourni ces débris.

Sur les bords de l'isthme qui sépare les deux îles et du côté occidental, on trouve quelques formations coralligènes avec de nombreux fossiles. Les polypiers sont des organismes ayant vécu dans un milieu calme : ils sont rameux ; on y rencontre aussi des débris de Lamellibranches à test très épais et de nombreux cristaux de calcite. Ces formations appa-

raissent à *Houelbourg* et *Birmingham*, aux deux extrémités de la *Rivière Salée*, sur le petit et le grand Cul-de-Sac. Elles sont plus récentes que les calcaires de la *Grande-Terre*. Découvertes récemment, elles sont actuellement exploitées, car elles fournissent pour l'empierrement des routes, du menu cailloutis formé de polypiers concassés. C'est la même formation qui doit se continuer à *Pointe à Bacchus*, près du *Petit-Bourg*. Toute cette zone calcaire est recouverte par une couche de terre argileuse de sédimentation et il n'a pas encore été possible de voir jusqu'où elle s'étend dans l'intérieur des terres.

Indépendamment de ces calcaires constituant ou avoisinant la *Grande-Terre*, il y a encore lieu de citer au *Vieux-Fort*, à soixante-cinq mètres d'altitude, des formations calcaires qui présentent de grandes analogies avec un calcaire très blanc que l'on exploite comme pierre d'appareil à *Sainte-Anne*. L'étude des fossiles déterminera le degré de synchronisme qu'il faut attribuer à ces terrains. Peut-être que le niveau calcaire continu qui comprenait *Grande-Terre*, *Marie-Galante*, *Désirade* s'étendait aussi sur la *Basse-Terre*, où il a été recouvert par le produit des éruptions.

On voit, par ces notes, que la *Grande-Terre* est constituée par des calcaires appartenant,

d'après les auteurs, aux diverses périodes nummulitique, néogène et quaternaire qui reposent sur un socle volcanique formé d'andésites, labradorites et basaltes d'âge encore indéterminé.

La carte géologique d'*Antigue*, d'après *Purves*, signale l'existence d'une faille qui la traverse du Nord-Ouest au Sud-Est. Il y a des raisons de penser que cette dislocation se poursuit en ligne droite à la *Grande-Terre* où elle constitue la dépression médiane qui divise l'île depuis *Port-Louis* jusqu'à *Saint-François*.

L'étude des documents publiés à la suite du tremblement de terre de 1843 montre que c'est cette faille qui a joué dans ce séisme où furent particulièrement éprouvées *Antigue*, *Grande-Terre*, *Marie-Galante* et dont les effets furent ressentis à *Barbade*, *Tobago*, *Trinidad* et jusqu'en *Guyane Française*.

A la *Grande-Terre*, dans les communes du *Port-Louis* et de l'*Anse-Bertrand*, situées sur la ligne de fracture, tous les moulins à vent constitués par des tours très massives furent rasés. Toutes les constructions en pierre, renversées ou lézardées. Il en fut de même à *Marie-Galante*.

Sainte-Claire Deville donne pour les ondulations la direction ouest 30° N. à Est 30° S.

L'observation de *Céloran de Blainville*, rela-

tive « à un volcan sous-marin qui a fait éruption entre la *Guadeloupe* et *Marie-Galante* — 17 mars 1843 — » vient corroborer cette hypothèse, de même que des mouvements négatifs qui ont été remarqués récemment à l'îlet du *Gosier* et à *Deshaies*, c'est-à-dire aux deux extrémités d'une ligne parallèle à la ligne de fracture. La lèvre S.-O. de cette faille s'abaissant graduellement, a creusé l'immersion du terrain de la *Rivière Salée* et de tous les hauts fonds qui, couverts de palétuviers, avoisinent cette région.

Il y aurait donc lieu d'envisager à la *Guadeloupe* deux sortes de tremblements de terre : les uns, produits par le jeu de cette faille de la zone moyenne des *Antilles*, les autres dus à l'activité volcanique de la ligne d'effondrement de la Cordillère antillaise qui est révélée par une autre ligne de dislocation dont nous aurons l'occasion de parler plus loin et qui appartiendrait à la zone interne des *Antilles*.

En l'état actuel de nos travaux, nous n'avons que peu de choses à dire des roches volcaniques qui feront ultérieurement l'objet d'une étude détaillée. Ce n'est qu'après l'exploration des immenses cirques creusés dans le massif central par la plupart des têtes de rivières, l'étude des coupes naturelles de plusieurs centaines de mètres de hauteur qui en sont la conséquence,

et des divers agglomérats déposés au cours des différentes périodes, qu'il sera possible de se prononcer judicieusement sur l'ordre dans lequel se sont succédé les diverses éruptions qui ont donné naissance à notre système orographique.

Les labradorites à hypersthènes qui, suivant M. Lacroix, sont les dernières venues à la *Soufrière*, semblent occuper la même position partout où il nous a été donné de les observer : *Lamentin, Pointe-Noire, Vieux-Habitants, Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières, Capesterre, Goyave*. Elles surmontent souvent des formations argileuses qui n'ont subi aucune modification par métamorphisme de contact. Il ne nous a pas encore été possible d'étudier le gisement de *Deshaies* au *Gros Morne* où il s'est formé de la porcelanite, échantillon qui nous a été communiqué. Une coulée de lave d'âge récent venant des hauteurs du *Petit-Bourg* a atteint les terres de la *Goyave*, est allée s'épandre sur les propriétés *Douville* et l'*Aiguille* où on la voit de la route coloniale. Elle est antérieure à la formation de la rivière *La Rose*, direction 254, car elle repose sur un conglomérat dans lequel la rivière a creusé son lit. De gros blocs jalonnent sa direction à la traversée de la rivière un peu en amont de la route coloniale.

Aux *Trois-Rivières*, une autre coulée paraît

d'âge très récent : c'est celle qui a suivi le lit de la rivière du *Petit-Carbet* en formant sur sa face orientale les diverses *coulisses* sur lesquelles se laissent glisser les baigneurs. La face occidentale de cette coulée, par le retrait dû au refroidissement, a produit de larges dalles plates ou courbes dont l'amoncellement constitue « les Grottes Caraïbes ». En certains points, la masse lavique ou « Falaise Caraïbe » montre de larges fissures dues aussi à la même cause. C'est aux environs de ces formations et sur des blocs de rochers qui en sont partis, qu'on a signalé des portraits et des gravures attribués aux Ygnéris de la période précolombienne et qui ont été récemment l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Merwart, ancien Gouverneur de la Guadeloupe.

Entre la *Capesterre* et *Trois-Rivières*, se dresse la *Petite Montagne* sur les flancs de laquelle serpente la route coloniale en gravissant le *Morne Salé*. Elle est formée d'une roche à texture spéciale, assez rare dans la Colonie. Sur ses pentes, au milieu d'argiles, se trouvent des dalles plates non cohérentes. Il est probable qu'on a affaire à un dôme ou une extrusion dont « les écailles de pierre se recouvrent comme les écailles de la partie supérieure d'un oignon ». Les tufs et autres formations stratifiées de

la rampe du *Morne Salé* en dépendent.

Il y a lieu de signaler dès maintenant l'existence sur la côte occidentale de *Basse-Terre* depuis la côte 300 m. environ jusqu'au bord de la mer, d'une ligne de fracture se traduisant par l'existence de diaclases et de roches volcaniques schisteuses. Dans la plupart des communes bordant la *mer Caraïbe* ou des *Antilles*, ces roches sont utilisées pour le pavage des terrasses ou des cours ; certaines ne peuvent servir à cause de leur très grande friabilité. *Sainte-Claire Deville* signale au *Gros-Morne (Sainte-Rose)* des alternances de roches fissibles et de conglomérats. Ces mêmes roches se remarquent, dit-on, à la *Ramée*, près du *Pont Madame*, et à *Deshaies*, Ilet *Kahouane*. Nous avons recueilli ou vu ces roches diaclasées à *Pointe-Noire*, *Bouillante (Pointe Lézarde)*, dans les vallées des rivières *Beaugendre*, *Vieux-Habitants*, *Plessis*, et on nous a signalé leur existence au *Vieux-Fort* sur l'habitation *Turlet*.

Les diverses orientations et petites pentes relevées dans les diaclases sont à *Loisel (Grand'-Rivière, Vieux-Habitants)* 290° 48° S.-E., *Morne Grenade (Beaugendre)* 190° et 290°, *Morne Belleville (Beaugendre)* 290°. Il y a aux *Vieux-Habitants* une concordance de chiffres qui ne peut être due au hasard et qui se reproduit aux *Saintes*.

La ligne des dislocations est donc bien nettement marquée tout le long de la *Guadeloupe proprement dite* et il y aurait lieu de rapprocher son existence, pour les conclusions ultérieures, de la présence de grandes profondeurs en face de l'embouchure des divers torrents qui se déversent sur cette partie de la côte.

Les idées de *Suess*, qui voit l'indice d'un mouvement « négatif » dans l'exemple bien connu de la *Basse-Terre* de la Guadeloupe, qui est entourée d'un récif coralien très récent » pourraient aussi se trouver en contradiction avec la présence de cette ligne de dislocation ainsi que de la faille de la *Grande-Terre.*

Jusqu'à présent, il ne nous a pas été possible de trouver des fossiles dans les diverses formations détritiques (conglomérats, cinérites, etc...), qui se trouvent à la *Guadeloupe proprement dite.* Des conglomérats de plus d'une dizaine de mètres de puissance forment une ligne presque continue depuis le *Petit-Bourg* jusqu'à *Basse-Terre* tout le long de la route coloniale. En certains endroits, on peut remarquer deux niveaux bien distincts : un premier avec ciment volcanique (sables, cendres fortement consolidés), un niveau supérieur avec un ciment argileux et des cailloux roulés. Cet ordre de succession est plus ou moins troublé suivant les localités. La séparation des deux formations

peut s'observer surtout près des ponts du *Galion* et du *Grand Carbet*.

Dans toute la région des *Trois-Rivières*, et sous les coulées de lave récentes, on voit affleurer un niveau de brèches d'explosion qui forme la nappe d'écoulement de toutes les sources qu'on rencontre sur la ligne du rivage, la base des cinérites du *Vieux-Fort* des laves de *Dolé*. Une formation analogue se rencontre aux *Saintes* supportant les brèches et tufs de la partie Nord de *Terre-de-Haut*.

Les tufs, pouzzolanes, débris de projections de toutes sortes, sont très communs dans toute la *Basse-Terre*. Nous n'avons pu encore y remarquer la moindre trace de fossiles. Les scories et lapillis varient de grosseur suivant les localités. On trouve des masses très puissantes de ces divers produits aux environs de la Ville de *Basse-Terre*, à *Carangaise*, au *Bananier*, aux *Trois-Rivières*, etc...

La région du *Vieux-Fort* présente des particularités intéressantes pour l'étude de la formation de la *Chaîne Caraïbe*.

Après la Rivière *Grand'Anse*, qui semble marquer la limite qui sépare cette chaîne du système de la *Soufrière*, la route du *Vieux-Fort* descend sur des couches successives de Cinérites cimentées par de l'oxyde de fer. On peut observer en de nombreux points des stratifi-

cations discordantes et entrecroisées. A l'*anse Sable*, après *la Grand'Anse*, commencent les premières falaises si développées sur toute cette côte. Les couches montrent des inflexions autour de cavités contenant de l'oxyde de fer et où se trouvaient peut-être des bombes que des actions chimiques ont fait disparaître. A chaque pas, ces cendres stratifiées se présentent, entremêlées parfois de brèches dont quelques-unes semblent provenir de torrents boueux.

Le lambeau calcaire signalé sur la carte de *Sainte Claire Deville* surmonte ces couches. A l'extérieur, il est silicifié, mais quand on pénètre dans les galeries creusées par ceux qui l'exploitent comme pierre à chaux, le calcaire est blanc, pur et compact. Il semble se prolonger sous la masse volcanique du *Morne Pérelle*, et il y aura lieu de chercher si la formation de la *Chaîne Caraïbe* lui est ou non postérieure. En tout cas, nous n'avons pas trouvé trace de calcaire parmi les matières rejetées par les éruptions.

En suivant la route jusqu'au *Vieux-Fort*, on voit uniquement des brèches à éléments plus ou moins volumineux. A partir de l'*Anse Dupuy*, on ne peut mieux décrire la côte occidentale qui longe le Houelmont, qu'en empruntant à M. *Haug*, avec une légère transposition, les termes dont il s'est servi pour le volcan

célèbre de *Santorin* : « Le noir des coulées, le rouge vif des scories, la blancheur éclatante des pouzzolanes forment des contrastes intenses soulignés encore par le bleu inoubliable de la mer des *Antilles* et du ciel des *Tropiques*. »

LE PETIT CUL-DE-SAC MARIN DE LA GUADELOUPE

Au sud de la Grande-Terre, vers la partie où elle se raccorde à la Guadeloupe proprement dite, on trouve une sorte de golfe dénommé *Petit Cul-de-Sac Marin.*

Il est limité à l'Ouest par les terres de *Houelbourg*, du *Petit-Bourg*, de la *Goyave* et de *Sainte-Marie*, et au Sud-Est par le rebord du plateau continental qui sépare brusquement les fonds de 25 mètres, de ceux de 200 mètres.

Ce Cul-de-Sac est parsemé d'ilots, de récifs, de bancs qui semblent, de prime abord, semés au hasard. Ces îlots font le charme de la belle rade de Pointe-à-Pitre et les plus vastes ont reçu des installations (1) qui servent de lazaret, et lieux de changement d'air.

(1) Détruites par le cyclone de 1928.

Les récifs et les bancs rendent difficile la navigation dans ces parages, et les services compétents ont dû y effectuer différents travaux de dragage et de balisage propres à assurer la sécurité des navires.

En examinant attentivement ces îlots, on s'aperçoit que, loin d'être disséminés au hasard, ils sont au contraire, alignés dans deux directions nettement déterminées.

La première va droit au Nord et comprend *Fortune*, *Tome*, *Yanka*, *Saint-Hilaire*, *Grand Ilet*, *les Frégates*, *Ilet à Nègres*, l'*Anglais*, *Ilet à Cosson*, *Boissard*, *Chasse*, *Cassin*, et va se raccorder aux pointes de Houelbourg et de Jarry.

Tous ces îlets sont nettement émergés, ont permis le développement d'une végétation de *Catalpas* (Thespesia populnea) et les plus étendus ont pu recevoir, comme nous le disions plus haut, des constructions.

La deuxième direction court dans le Nord-Est ; elle comprend la *Caye Martinique*, la *Caye à Dupont*, le *Mouton Vert*, *Caye Plate* et le *Mouchoir Carré* qui va se raccorder à la côte du *Gosier*. Aux abords de cette direction, se trouve toute une série de cayes de plus petite étendue, et dans leur ensemble ces cayes ou affleurent la surface de la mer, ou se trouvent à une profondeur moyenne de 4 à 5 mètres.

Entre ces deux directions, on remarque un bassin de peu d'étendue mais d'une profondeur moyenne de 30 mètres, faisant par conséquent partie du plateau continental.

Ces deux lignes d'îlots et de récifs se raccordent vers *Sainte-Marie* par la *caye de la Loire* et le *Gros-Loup*.

Pour trouver la raison de cette disposition, il faut se reporter à certaines considérations géologiques que nous croyons soutenables et que nous avons déduites des observations que nous avons pu faire, au cours d'excursions à la Guadeloupe.

Les îlots et récifs dont nous parlions plus haut sont de formation madréporique. La première ligne a pris naissance sur les argiles et sédiments déposés lors de la période de glyptogénèse qui a suivi les premières éruptions de la partie *Basse-Terre*. Reposant sur un substratum basaltique qui se fait voir par endroits, ces éruptions, qui ont affecté la partie comprise entre *Sainte-Rose* et *Trois-Rivières*, ont donné des andésites de couleur foncée qui caractérisent certaines rivières, notamment *La Rose* qu'une fenêtre permet d'apercevoir à l'endroit dit *Morne Savon*, sur le chemin des *Trois-Rivières* à la *Haute-Plaine*. Ce massif a dû être d'assez grande importance, car c'est sa désagrégation qui a donné les argiles qui cons-

tituent le sol et le sous-sol dont sont couvertes les communes du *Lamentin*, *Baie-Mahault*, *Petit-Bourg*, *Goyave* et même *Sainte-Marie*. Au sein de ces masses d'argile considérables, on trouve rarement des roches intactes zonées qui sont identiques aux andésites mentionnées plus haut.

Lors du dépôt de ces sédiments, qui sont compris dans un espace limité par la mer, par la rivière *Moustique* de *Sainte-Rose*, le cours de la *Grande Rivière à Goyave* et la rivière de *Carangaise*, et après l'usure des reliefs de la chaîne qui leur donnait naissance, les coralliaires se mirent à édifier ces îlots qui suivent sensiblement la côte actuelle. Les formations madréporiques qui se trouvent à *Houelbourg* et à *Baimbridge*, des deux côtés de la Rivière Salée, datent aussi de la même époque.

Mais de ces cours d'eau qui déversaient dans la mer cette masse de sédiments parmi lesquels il faut remarquer les conglomérats du *Petit-Bourg* et ceux qui se trouvent près du Morne *Versailles*, ceux qui débouchaient plus au Sud vers *Sainte-Marie* ont persisté plus longtemps. Ils se manifestent par ces belles falaises rouges qu'on aperçoit du large et où l'on voit nettement les diverses périodes de sédimentation sableuse, argileuse, de *gravier* qui se sont succédé dans le cycle des variations de ces cours d'eau.

Le mouvement négatif qui a amené l'exondation de la ligne des îlets a-t-il eu assez d'amplitude pour que la ligne des récifs soit aussi exondée, on ne le sait ; car il est actuellement confirmé par un mouvement positif qui tend à immerger toute la région. Caspari avait pressenti ce mouvement de bascule qui se fait autour du méridien du *Petit Havre* et qui a pour résultat l'immersion graduelle du *Petit Cul-de-Sac Marin*. Il cite la disparition des îlots *Caraïbe* portés sur la carte de Chrestien de Poly. Plus près de nous, on peut citer d'autres indices, notamment la disparition d'une des *Frégates* et les travaux de rechargement continuels que doivent effectuer les propriétaires des îlets pour empêcher l'envahissement des eaux (1).

(1) Une carte de la Guadeloupe devait accompagner ces deux dernières études. En raison des difficultés occasionnées par la Guerre, elle a dû être supprimée. Madame Breta s'en excuse auprès du lecteur.

SUR UNE PRÉTENDUE MALADIE DU CACAOYER AUX VIEUX-HABITANTS

Au cours d'une excursion effectuée au mois d'août 1917 dans les vallées des rivières des Vieux-Habitants et Beaugendre, mon attention a été appelée sur la couleur particulière que prennent les fruits du Cacaoyer presque sitôt après la fécondation de la fleur.

Au lieu de la couleur brillante, verte ou rouge, suivant les espèces, qu'on remarque ordinairement, les cabosses deviennent ternes, rugueuses et prennent une teinte mate uniforme, chocolat clair, qui persiste pendant tout le développement du fruit et jusqu'à maturité complète. Il est ainsi impossible de voir le moment où le fruit est bon à être cueilli : il faut gratter à l'ongle la pellicule brune pour pouvoir observer la vraie couleur verte ou jaune du

péricarpe, de sorte que les fruits situés à une certaine hauteur, échappant à cet examen, peuvent être cueillis avant maturité, ce qui, dans certaines plantations, cause des pertes assez importantes.

Cette particularité, au dire des planteurs, est apparue brusquement il y a deux ans et n'avait jamais été observée auparavant. Elle les a un peu inquiétés au début et continue encore à les préoccuper, mais comme elle n'empêche pas les fruits de mûrir et que la récolte n'est pas compromise, elle ne suscite plus actuellement les mêmes appréhensions.

Les fruits de la récolte de Pâques sont tous entièrement couverts de cette couche mate subéreuse (1), alors que ceux produits pendant l'hivernage le sont beaucoup moins ou même pas du tout. On peut d'ailleurs observer que sur un même fruit d'hivernage, la partie exposée au soleil est parfois subérisée alors que celle qui ne reçoit pas de rayons ne l'est pas. Et enfin, le même fait se produit sur quelques oranges et avocats des arbres de la région.

Ce n'est pas une maladie parasitaire, d'ordre ni entomologique, ni cryptogamique. La cuticule de l'épiderme du fruit se subérise simplement afin d'offrir une plus grande résistance

(1) Subérisation : production de liège.

à la sécheresse ; il y a même une légère lignification. C'est donc un organe de protection créé par la plante pour permettre à ses fruits de mûrir.

L'examen microscopique après le traitement par le procédé de la double coloration, confirme cette interprétation.

Le climat de toute la zone occidentale de la Guadeloupe, comprise entre Baillif et Deshaies, est extrêmement chaud et sec dans sa partie inférieure. La moyenne des températures doit y être fort élevée. On y trouve une végétation spontanée presque identique à celle du Vieux-Fort et des Saintes. Il est certain que le cacaoyer y végète fort mal car il est soumis, au moins pendant une partie de l'année, à des conditions climatériques qui doivent lui convenir fort peu. Si le sol, par sa nature argileuse, conserve l'humidité, l'état hygrométrique de l'air accuse une sécheresse intense. De plus, beaucoup de ces plantations du littoral manquent parfois d'arbres-abris. Il n'est donc pas étonnant que, pour fructifier, la plante doive, en s'adaptant au milieu, empêcher la dessication de ses fruits, résultat obtenu par la formation de cette couche protectrice de liège qui isole l'organe des conditions extérieures.

En ce qui concerne l'apparition de cette particularité botanique, et en l'absence de

données météorolgiques, il est difficile de chercher aucune explication. Tout au plus, peut-on penser que le phénomène qui s'observe parfois et depuis longtemps en d'autres parties de l'île, mais sur des fruits isolés, a pris sur la côte sous-le-vent un développement considérable par suite de l'extension des plantations de Cacaoyers à une région autrefois couverte d'autres cultures ou même non cultivée. Il y aurait même lieu de se demander si dans cette partie de la Colonie ne sévit pas actuellement une période de sécheresse particulière due à un des cycles d'alternances qu'on retrouve si souvent dans les phénomènes météorologiques : problème insoluble en l'absence de données se rapportant à un certain nombre d'années.

Félix Bréta,
Licencié ès-Sciences.

TABLE DES MATIÈRES

LES SAINTES

Première Partie. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Deuxième Partie. GÉOGRAPHIE HUMAINE

AGRICULTURE TROPICALE

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 15 OCTOBRE 1939
PAR CH.-A. BÉDU, 78, RUE FRADET, SAINT-AMAND-MONTROND (CHER) ET 148, RUE DE RENNES, A PARIS (VIe), POUR LAROSE, ÉDITEURS

Visa du Contrôle de l'Information du 8 Octobre 1939.